



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DE L'EQUATEUR, TERRITOIRE DE BIKORO
SECTEUR DU LAC NTOMBA
Concession Forestière des Communautés Locales de Lokanga

PLAN SIMPLE DE GESTION

2023 - 2027

Elaboré et validé par
L'Assemblée Communautaire
Avec l'Assistance technique de WWF-RDC

Dans le cadre du
PROGRAMME INTÉGRÉ REDD+ POUR UN DÉVELOPPEMENT RÉSILIENT BASÉ
SUR DES MOYENS D'EXISTENCE DURABLES DANS LA PROVINCE DE L'EQUATEUR
(PIREDD EQUATEUR)



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



DECEMBRE 2022

Remerciements

Les auteurs se doivent d'adresser leurs vifs remerciements au FONAREDD/CAFI, à travers la FAO et son partenaire WWF, pour de gros efforts financiers consentis via le Programme Intégré de Réduction des Emissions des gaz à effet de serre, dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (PIREDD en sigle) dans la Province de l'Equateur.

Ces efforts financiers ont indéniablement permis, avec la participation et la détermination de la communauté locale de mener plusieurs activités visant la réduction des émissions des gaz à effet de serre, la réduction de la pauvreté et le développement local.

Les auteurs reconnaissent également l'apport substantiel des Services techniques et des experts du Ministère de l'Environnement et Développement Durable (DGFor , DFC , DIAF , etc) ayant participé à ce projet qui s'inscrit dans la phase expérimentale de la Foresterie Communautaire en RDC en fournissant des conseils techniques et une base des données très riche , variée et dont le potentiel est à peine exploité sur laquelle nos travaux se sont beaucoup appuyés .

Les auteurs sont particulièrement reconnaissants à l'égard de la FAO et du WWF, les deux agences d'exécution du PIREDD Equateur, et surtout à leurs mandataires respectifs qui, en dépit de multiples et sérieuses difficultés rencontrées, n'ont ménagé aucun effort pour conduire à bon port le navire PIREDD Equateur.

Les auteurs gardent aussi de très bons souvenirs à l'égard de tous les acteurs de développement et facilitateurs locaux membres de la CFCL ayant participé aux travaux d'élaboration du plan Simple de Gestion, sans oublier de remercier certaines organisations nationales et internationales et certaines personnes ressources pour leurs apports substantiels à travers les réflexions et échanges d'expériences, à l'occasion des sessions d'élaboration du PSG.

Enfin, aux autorités coutumières, aux responsables de l'administration publique et à la société civile environnementale Congolaise pour continuer de soutenir le plaidoyer et l'accompagnement en faveur des peuples autochtones pygmées et des populations riveraines des forêts auprès des décideurs politiques établis dans les plus hautes institutions du pays en vue de l'atteinte effective des deux principaux objectifs fixés par les textes légaux relatifs à la foresterie communautaire en RDC, à savoir : la gestion durable des forêts et l'amélioration des conditions de vie des communautés forestières qui en dépendent. Des outils de gestion et d'exploitation sont donc indispensables pour ce faire, notamment des plans simples de gestion.

Sigles et Abréviations

AC	: Assemblée Communautaire
CAFEC	: Central Africa Forest Ecosystems Conservation
CFCL	: Concession Forestière des Communautés Locales
CITES	: Convention on International Trade in Endangered Species of wild fauna and flora
CLCSE	: Comité Local de Contrôle Suivi et Evaluation
CLD	: Comité Local de Développement
CLG	: Comité Local de Gestion
COLO	: Communauté Locale
CS	: Conseil des Sages
DIAF	: Direction des Inventaires et Aménagement Forestier
DME	: Diamètre Minimum d'Exploitabilité
EFIR	: Exploitation Forestière à Impact Réduit
FAO	: Food and Agriculture Organization
FM	: Forêt Marécageuse
FONARED	: Fonds National REDD
FSA	: Forêt Primaire Adulte
GES	: Gaz à Effet de Serre
GO	: Guide Opérationnel
IMR	: Inventaires Multi Ressources
MEDD	: Ministère de l'Environnement et Développement Durable
MTN	: Modèle Numérique de Terrain
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PA	: Plan d'Aménagement
PAA	: Programmation Annuelle des Activités
PAP	: Peuple Autochtone Pygmée
PD	: Plan d'Eau
PFABO	: Produits Forestiers Autres que le Bois d'œuvre
PFNL	: Produits Forestiers Non Ligneux
PIREDD	: Projet Intégré REDD
PSG	: Plan Simple de Gestion
RDC	: République Démocratique du Congo
RN8	: Route Nationale numéro 8
REDD	: Réduction des émissions dues à la Déforestation et Dégradation des forêts
SRTM	: Shuttle Radar Topography Mission
UICN	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UTM	: Universal Transverse Mercator
WGS	: <i>World Geodetic System</i>
WWF-RDC	: World Wide Fund for nature/Programme pour la RDC
ZDR	: Zone de Développement Rural

Liste des Cartes

<i>Carte 1. Localisation de la Concession Forestière des Communautés Locales de Lokanga</i>	6
<i>Carte 2. Relief et hydrographie de la Concession Forestière des Communautés Locales de Lokanga</i>	7
<i>Carte 3 et 4. Pédologie et Géologie de la Concession Forestière des Communautés Locales de Lokanga .</i>	7
<i>Carte 5. Stratification de l'Occupation du sol de la CFCL de Lokanga.....</i>	8
<i>Carte 6. Affectation des zones de gestion dans la Concession Forestière des Communautés Locales de Lokanga</i>	24

Liste des Figures

<i>Figure 1. Localisation des Aires protégées situées en périphérie de la CFCL de Lokanga</i>	9
<i>Figure 2. Proportion des ménages par catégories socio-professionnelles</i>	13
<i>Figure 3. Proportion par ménages des cultures pratiquées dans le village Lokanga.....</i>	14

Liste des Tableaux

Tableau 1. Organisation interne de gouvernance de la CFCL de Lokanga, telle que définie dans l'Arrêté 025 du 09 Février 2016 du MDD	4
Tableau 2. Superficie de l'occupation du sol de la CFCL de Lokanga.....	8
Tableau 3. Espèces fauniques déterminées lors des inventaires multi-ressources réalisés dans la CFCL de Lokanga	10
Tableau 4. Forces, faiblesses, menaces et opportunités relevées dans le village de Lokanga.....	11
Tableau 5. Répartition des effectifs de la population du Village Lokanga dans les différentes tranches d'âge	13
Tableau 7. Taux d'exploitation des PFABO par les communautés locales du village de Lokanga	16
Tableau 8. Table de peuplement d'essences floristiques inventoriées dans la CFCL de Lokanga	19
Tableau 9. Table de stock de volume brut à l'hectare et dans l'ensemble de la CFCL Lokanga d'essences floristiques inventoriées	20
Tableau 10. Nombre des indices de la faune observés le long des layons installés dans la CFCL de Lokanga	21
Tableau 11. Synthèse des relevés sur les PFABO/PFNL identifiés dans la CFCL lors de l'IMR.....	22
Tableau 12. Superficies des différentes catégories d'affectation du sol de la CFCL de Lokanga.....	25
Tableau 13. Réglementations des activités par série (extrait du Guide Opérationnel portant sur les normes d'affectations des terres lors de l'élaboration des PA, version révisée – juin 2017 et de PSG, version 2020).....	25
Tableau 14. Planification quinquennale d'activités de gestion dans la CFCL de Lokanga	29
Tableau 15. Programmation annuelle (PAA) des activités de gestion de la CFCL de Lokanga	31

Table des matières

Remerciements	i
Sigles et Abréviations.....	ii
Liste des Cartes	iii
Liste des Figures.....	iv
Liste des Tableaux.....	v
Table des matières.....	vi
0. Introduction	1
Chapitre 1. Description générale de la CFCL.....	3
3.1. Situation administrative de la CFCL	3
3.2. Informations de la CFCL	3
3.2.1. Nom et acte d’attribution de la CFCL.....	3
3.2.2. Vocation et justification.....	3
3.2.3. Mode de gestion.....	4
3.2.4. Aperçu historique de la CFCL	5
3.2.5. Chargé de l’exécution du PSG.....	5
3.3. Description Biophysique de la CFCL.....	6
3.3.1. Superficie, Situation géographique et limites	6
3.3.2. Climat	7
3.3.3. Relief et hydrographie	7
3.3.4. Géologie et pédologie	7
3.4. Caractéristiques écologiques	8
3.4.1. Végétation.....	8
3.4.2. Faune.....	10
3.4.2.1. Habitat sensible et Aires protégées.....	9
3.4.2.2. Espèces animales identifiée	10
3.5. Description Socio-économique et culturelle.....	10
3.5.1. Structure démographique	10
3.5.2. Principales activités socio-économiques des populations.....	10
3.5.3. Les infrastructures.....	10
3.5.4. Principales activités coutumières et culturelles des populations.....	10
3.6. Forces, faiblesses, opportunités et menaces du terroir	11

3.7. Attentes des communautés locales et priorités de développement	11
Chapitre 2. Résultats de l'enquête socio-économique	13
2.1. Caractéristiques démographiques	13
2.2. Activités de la population	13
2.3. Organisation ethnique et coutumière de la communauté	17
2.4. Infrastructures et équipements	17
2.4.1. Adduction d'eau potable et électricité	17
2.4.2. Education de base	18
2.4.3. Santé primaire	18
2.4.4. Culture et religion	18
2.4.5. Commercialisation	18
Chapitre 3. Résultats de l'inventaire multi-ressources	19
3.1. Ressources floristiques	19
3.1.1. Table de peuplement	19
3.1.2. Table de stock de volume	19
3.2. Ressources fauniques	21
3.3. Ressources en Produits Forestiers Autres que Bois d'œuvre	22
Chapitre 4. Division de la CFCL et affectation des terres en zones spécifiques	23
4.1. Vocation de la CFCL	23
4.2. Définition des usages de la CFCL	23
4.3. Affectations des zones et règles de gestion	24
4.4. Justification des usages choisis	26
4.4.1. Zone de Protection	27
4.4.2. Zone de Conservation	27
Chapitre 5. Programmation des activités de gestion	28

0. Introduction

Les forêts de la RDC, couvrant près de deux tiers (2/3) des forêts du Bassin du Congo, constituent des habitats précieux et des niches écologiques essentiels pour le maintien de l'équilibre de la biodiversité qui s'y attache. A ce rôle écologique ; s'ajoutent la protection des ressources en eau et du sol, la régulation des cycles des matières et du microclimat (climat local), le stockage de carbone et la réduction des émissions des gaz à effet de serres (GES). Ces forêts constituent un vaste champ des recherches, un laboratoire idéal pour les informations écologiques, agronomiques et pharmaceutiques. C'est un précieux réservoir d'informations génétiques. A côté de toutes ces fonctions essentielles, elles jouent également le rôle socio-économique à travers le développement et la promotion de l'agriculture durable, de la chasse & pêche responsables, de l'exploitation du bois d'œuvre et des produits forestiers autres que le bois d'œuvre (PFABO), de l'artisanat, de l'écotourisme, etc. Nonobstant les avantages qu'offrent ces forêts, elles continuent à se déforester et se dégrader à l'échelle de l'écorégion.

Afin de réduire et/ou limiter ces dégâts susceptibles de conduire à une détérioration prononcée des conditions de vie des communautés locales riveraines et PAP dépendants de ces massifs forestiers d'une part, et à la perte de sa diversité biologique si exceptionnelle d'autre part ; la RDC va alors adopter des mesures innovantes sur la gestion durable de ses forêts. C'est ainsi qu'en 2002, elle va réformer son secteur forestier, qui jusque-là était géré par une loi datant de 1949 ; mettant en place le nouveau code forestier national. La présente loi s'inscrit alors dans la logique de nouvelles visions de gestion des ressources naturelles, des traités et conventions internationaux en matière environnementale.

Le cadre légal précité (dans son article 22) offre la possibilité aux communautés locales, de demander et d'obtenir à perpétuité un titre en qualité de Concession Forestière des Communautés Locales (CFCL en sigle), sur les forêts qu'elles possèdent en vertu de la coutume. L'expression CFCL découle du Décret N° 14/018 du 18 août 2014, fixant les modalités par lesquelles la possession coutumière ainsi reconnue peut-être muée en titre de concession ; et les dispositions spécifiques à la gestion et exploitation des CFCL ont été déterminées dans l'Arrêté ministériel (MEDD) N° 025 du 09 février 2016 qui, entre autres, exige l'élaboration d'un Plan Simple de Gestion (PSG en sigle) par la communauté locale bénéficiaire de la concession.

L'élaboration d'un PSG étant un processus complexe en termes d'expertise et du coût évalué ; les communautés locales de la RDC ont l'intérêt de compter sur l'appui technique d'un service forestier local ou d'une organisation mieux indiquée, pouvant les aider à la réaliser avec leur effective et active participation. C'est ainsi que le Fonds Mondial pour la Nature, WWF (en sigle anglais) ; qui est resté longtemps très actif dans le secteur de conservation de la nature et de gestion durable des écosystèmes forestiers, s'est engagé à appuyer les communautés locales congolaises, en particulier celle de Lokanga (en vertu de *l'Article 22 et 23 de l'Arrêté 025*) à la demande de l'obtention de titre forestier à travers le projet « *Central African Forest Ecosystems Conservation (CAFEC)* », et à l'élaboration de son PSG à travers le *Programme Intégré REDD (PIREDD)* Equateur, mis en œuvre par le *Programme de Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)* et en partenariat avec le Fonds Mondial pour la nature (WWF) sous financement du *Fonds National REDD (FONAREDD)* et la Suède.

Le présent travail traite le Plan Simple de Gestion de la Concession Forestière des Communautés Locales de Lokanga, couvrant une période de cinq (5) ans et qui va de **01 Janvier 2023 au 31 Décembre 2027**. Il se subdivise en cinq principaux chapitres dont (i) la description détaillée de la CFCL, (ii) la portée de l'enquête socio-économique, (iii) la présentation des résultats de l'inventaire multi-ressources, (iv) la division de la CFCL et l'affectation des terres en zone spécifiques et (v) une programmation des activités de gestion.

Chapitre 1. Description générale de la CFCL

Cette section décrit de manière plus détaillée la Concession Forestière des Communautés Locales de Lokanga. Elle se subdivise en trois (3) principales sous-sections dont :

1. La situation administrative de la CFCL, décrivant la situation géographique de la CFCL ;
2. Les informations générales de la CFCL, exhibant sa vocation et
3. Le mode de gestion et la description biophysique de la CFCL.

3.1. Situation administrative de la CFCL

Administrativement, la Concession Forestière des Communautés Locales de Lokanga est située dans :

- La Province de l'Equateur ;
- Le Territoire de Bikoro ;
- Le Secteur de Lac Ntomba ;
- Le Groupement de Ntomba Nkole ;
- Village de Lokanga.

Elle partage ses limites avec les terroirs villageois de Ehanga et Mokili.

3.2. Informations de la CFCL

Les informations relatives à la CFCL de Lokanga se rapportent à son acte d'attribution, à sa vocation et à son mode de gestion ; ces derniers étant très utiles dans l'orientation de la définition des règles de sa gestion par les communautés locales.

3.2.1. Nom et acte d'attribution de la CFCL

La Concession Forestière des Communautés Locales de Lokanga a été attribuée sous ce nom aux communautés locales par l'**Arrêté n° 2010/024/CAB/PROGOU/EQ/NT/2018 du 14/02/2018**.

3.2.2. Vocation et justification

Conformément à l'article 67 complétant l'Article 65 de l'Arrêté 025 mentionné ci-haut, les décisions prises par les communautés locales bénéficiaires de la CFCL Lokanga concernant sa vocation sont **la conservation de sa diversité biologique en mettant un accent particulier sur sa flore et la protection de ses zones des tourbières afin d'accroître sa capacité de séquestration de carbone et d'accéder au fond communautaire relatif au paiement pour les services environnementaux**.

*Il s'avère qu'il soit beaucoup trop crucial d'approfondir les recherches pour approuver la véracité de cette théorie d'existence de tourbières dans ces milieux naturels humides de la **forêt Baliabaki Lokangawe Banza**¹, en menant une étude de cartographie des tourbières qui sont en effet, de véritables conservatoires biologiques où des nombreuses espèces animales et une multitude d'invertébrés en dépendent étroitement.*

3.2.3. Mode de gestion

Conformément à *l'article 4 de l'arrêté 025 du 09 février 2016 susvisée*, une organisation interne de la gouvernance est établie au niveau communautaire par les communautés locales de la CFCL de Lokanga.

Le **Tableau 1** ci-dessous présente la structuration, la composition et le rôle de l'organisation interne de gouvernance locale d'une CFCL en RDC.

Tableau 1. Organisation interne de gouvernance de la CFCL de Lokanga, telle que définie dans l'Arrêté 025 du 09 Février 2016 du MDD

Structure	Composition	Rôle
Assemblée Communautaire (AC)	☐ Le chef de la communauté, le(s) autre(s) représentant(s) coutumièrement attitré (s) de la communauté, et les membres du conseil des sages ☐ Toutes les personnes majeures unies par des liens de solidarité clanique ou parentale et établies sur le finage de la Communauté Locale ; ☐ Des représentants de tout groupe de personnes qui, liées à la communauté locale à un titre quelconque, sont établies traditionnellement dans le finage visé ci-dessus ;	Organe de délibération et de prise de décision qui valide les décisions de gestion, met en place des structures de gestion, et définit les règles pratiques de gestion et contrôle de la concession. Les attributions de l'AC s'étendent sur l'ensemble de la Concession Forestière Communautaire Locale.
Comité Local de Gestion (CLG)	☐ Neuf membres au maximum désignés par l'Assemblée Communautaire, en tenant compte de la représentation de toutes les composantes de la Communauté Locale.	Organe exécutif et technique chargé d'assurer la gestion quotidienne de la concession forestière, conformément aux résolutions et orientations du conseil communautaire auprès duquel il rend compte de ses actes.
Comité Local de Contrôle et Suivi-Evaluation (CLCSE)	☐ Représentants des composantes de la communauté locale, en raison d'une personne par composante, et des personnes-ressources choisies en fonction de leur expertise.	Organe qui assume le suivi-évaluation des activités de gestion de la concession forestière
Conseil des sages	☐ Les notables et/ou acteurs sociaux de la Communauté Locale, ainsi que toute autre personne désignée en fonction de ses	Organe de consultation, de prévention et de règlement des conflits liés à la gestion, à l'utilisation et à l'exploitation

¹ Nom donné à la forêt contenant la CFCL de Bokonda

Structure	Composition	Rôle
(CdS)	connaissances et conformément aux us et coutumes.	de la concession et au partage des bénéfices qui en résultent.
	☐ La composition du bureau du Conseil des Sages est représentative de toutes les composantes de la communauté, dont : un président, un vice-président, un secrétaire et deux conseillers.	Il rend ses avis sur la gestion de la concession, son exploitation, sur la mise en œuvre du Plan Simple de Gestion ainsi que sur le partage des bénéfices qui en résultent.

3.2.4. Aperçu historique de la CFCL

La Communauté Locale de Lokanga a déposé les dossiers de demande au Gouvernorat de Province de l'Equateur à Mbandaka alors que le processus avait commencé un peu plus tôt.

Ce n'est qu'en date du **14 Février 2018** ; que le Gouverneur de province de l'Equateur a procédé à la signature de l'arrêté portant attribution gratuite et perpétuelle de la CFCL de Lokanga.

Pour information, le dossier de demande d'attribution de ladite CFCL contenait les éléments ci-après :

- La lettre de demande adressée au Gouverneur de Province ;
- Le Procès-Verbal signé par l'Assemblée Communautaire ou les représentant(s) coutumièrement attitré(s) de la communauté locale ;
- La liste signée par le(s) représentant(s) coutumièrement attitré(s), des familles, lignages ou clans et membres de la communauté ;
- La carte des limites avec stratification de l'occupation du sol établie de manière participative, en collaboration avec les communautés voisines ;
- L'acte attestant la qualité des représentants coutumièrement attitrés
- L'acte d'engagement de la communauté locale ;
- Le Procès-verbal d'identification de la communauté requérante ;
- Le Procès-Verbal de l'enquête publique préalable.

3.2.5. Chargé de l'exécution du PSG

Ce PSG sera mis en œuvre par la communauté locale de Lokanga conformément à ***l'Article 9 de l'Arrêté 024 du 09 Février 2016*** ; ayant prévu l'instauration d'un CLG composé des membres de la communauté. Ce comité est l'organe exécutif et technique chargé d'assurer la gestion quotidienne de la CFCL, conformément aux résolutions et orientations de l'AC, auprès de laquelle il rend compte de ses actes.

La gestion quotidienne de la CFCL de Lokanga dépendra des choix à partir desquels les activités génératrices de revenu ou de gestion des ressources seront menées par les membres du CLG.

3.3. Description Biophysique de la CFCL

3.3.1. Superficie, Situation géographique et limites

La superficie totale SIG officielle de la CFCL Lokanga est de **451 ha** ; elle est située dans la Province de l'Equateur, localisée à l'ouest de la République Démocratique du Congo. Elle se situe à une dizaine de Kilomètre de la partie Ouest de la grande route RN8 qui relie la ville de Mbandaka à Bikoro et à quelques six Kilomètres de la partie Est du Lac Ntumba. Cette concession s'étend entre les latitudes -0,638595° et longitudes 18,200525° (**Carte 1**).

Les limites de la CFCL de Lokanga sont décrites de la manière suivante :

- Au Nord-Ouest : au point de coordonnée A (Lat : 0° 37' 47,729" S et Long : 18° 12' 41,033" E) ;
- Au Sud-Ouest : au point de coordonnées B (Lat : 0° 38' 37,848" S et Long : 18° 11' 17,091" E) ;
- Au Nord-Est : au point de coordonnées C (Lat : 0° 37' 53,816" S et Long : 18° 12' 41,033" E) et ;
- Au Sud-Est : au point de coordonnée D (Lat : 0° 38' 36,192" S et Long : 18° 12' 48,985" E).

Carte 1. Localisation de la Concession Forestière des Communautés Locales de Lokanga

République Démocratique du Congo

Localisation de la Concession Forestière des Communautés Locales de Lokanga



3.3.2. Climat

Située dans le territoire de Bikoro et à cheval sur l'équateur, la CFCL Lokanga bénéficie d'un climat tropical chaud et humide (selon la classification de Köppen-Geiger) où la température moyenne varie de 21°C à 31°C et caractérisée par des précipitations, oscillant autour d'une moyenne de 494.6mm à l'année. On y rencontre deux saisons : la grande saison des pluies (septembre - avril) et la saison sèche (mai - août).

3.3.3. Relief et hydrographie

La Concession Forestière des Communautés Locales de Lokanga est caractérisée dans son ensemble par un relief relativement plat (altitude maximale de plus au moins 323 mètres) avec presque une absence d'un réseau hydrographique dense. Elle est traversée par une seule rivière sur toute sa partie sud (**Carte 2**).

Située dans une zone des marécages permanentes alimentées par des différentes rivières qui se ramifient à partir du Lac Ntumba ; la CFCL de Lokanga est caractérisée par des inondations permanentes et constitue de ce fait une zone hydromorphe d'importance économique pour les communautés locales bénéficiaires de la CFCL de Lokanga.

3.3.4. Géologie et pédologie

Peu d'informations sont disponibles sur les caractéristiques du sol et du sous-sol de la région étudiée. Néanmoins ; une carte établie en 2005 et mise à jour en 2007² sur base de données datant de 1974 pour la géologie et une carte établie en 1959 pour la pédologie, fournissent toutefois les informations suivantes :

- Du point de vue géologique, le substrat de la Concession Forestière de la Communauté Locale de Lokanga est constitué de sédiments d'origine divers de l'époque de phanérozoïque-Pleistocène, pliocène : *Alluvions, éluvions et colluvions* (**Carte 3**).
- Les sols de la concession sont constitués principalement des **Eutric GLEYSOLS** : sols hydriques qui, à moins drainés et saturés d'eau souterraine assez longtemps (**Carte 4**).

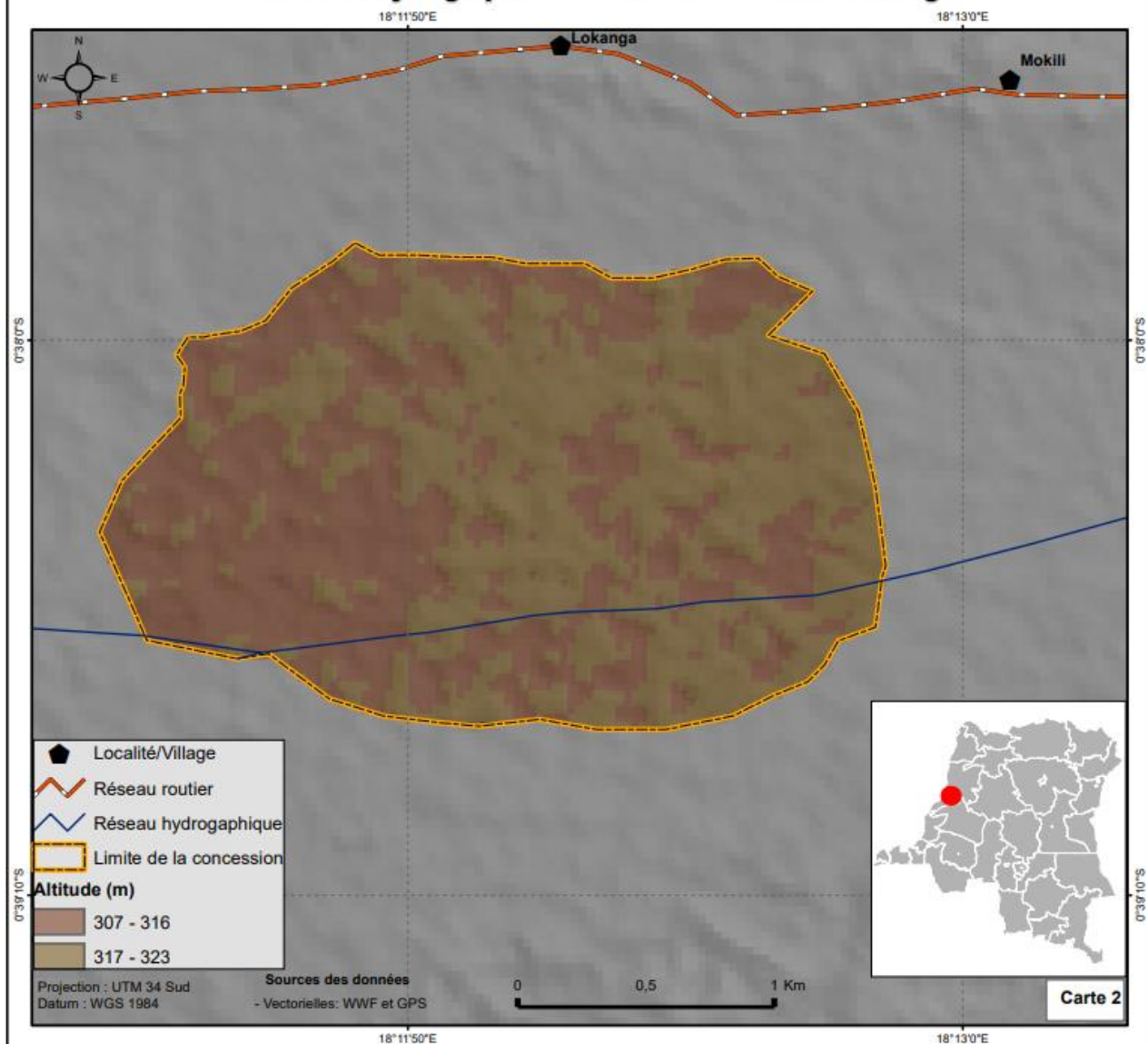
Carte 2. Relief et hydrographie de la Concession Forestière des Communautés Locales de Lokanga

Carte 3 et 4. Pédologie et Géologie de la Concession Forestière des Communautés Locales de Lokanga

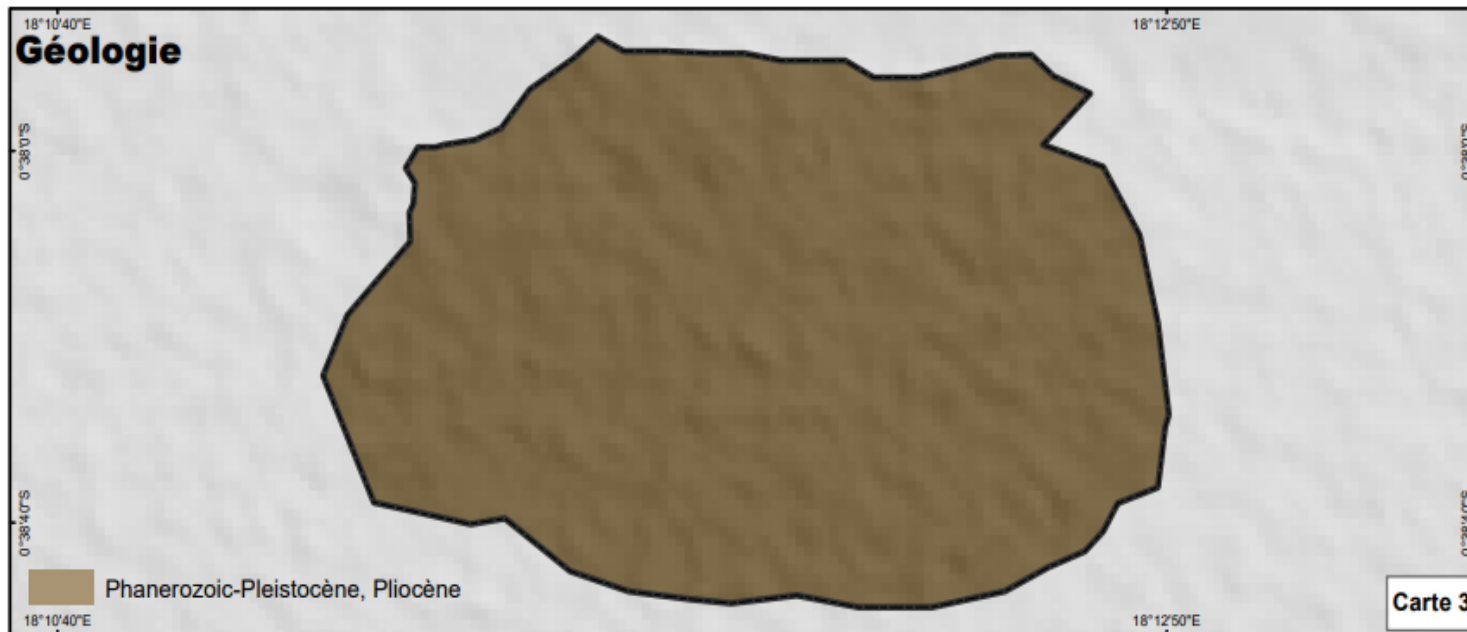
² ISRIC (International Soil Reference and Information Centre), 2007. SOTER-based soil parameter estimates for central Africa – DR Congo, Burundi and Rwanda. SOTWIScaf, version 1.0)

République Démocratique du Congo

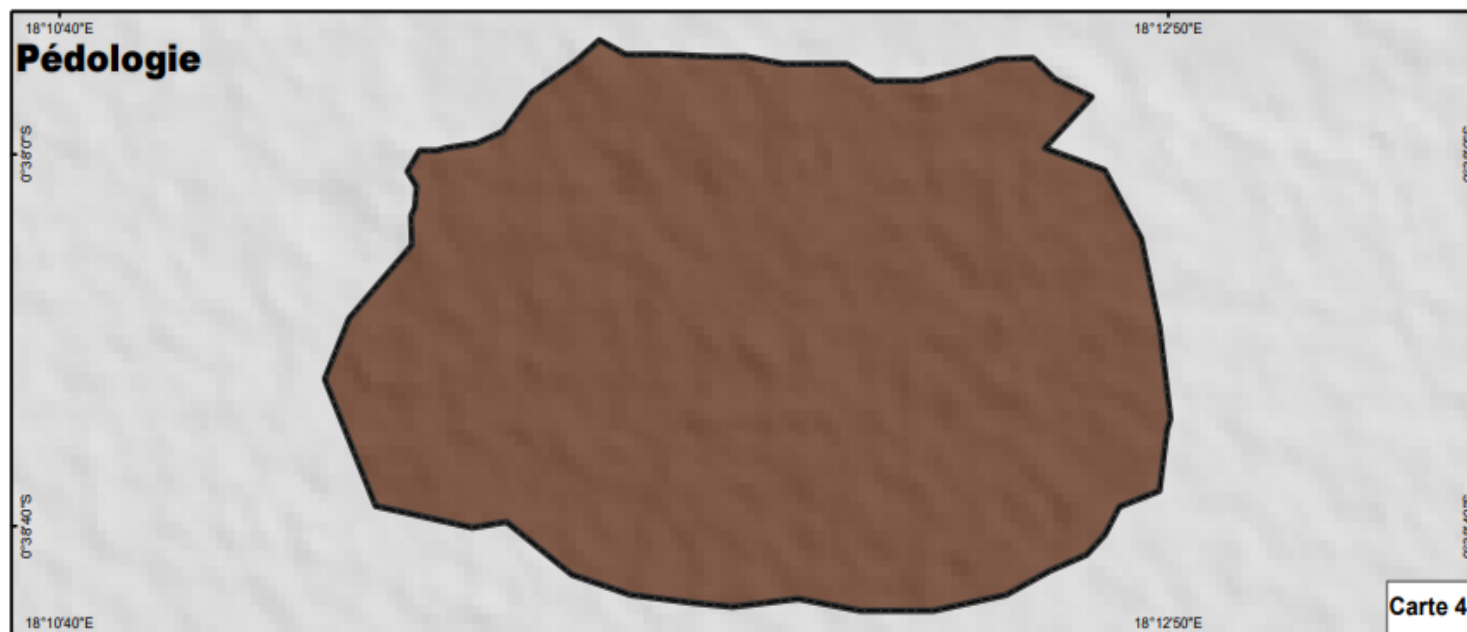
Relief et Hydrographie/Concession forestière de Lokanga



Concession forestière des communautés Locales Lokanga



0 0,5 1 Km



Pédologie

- GLE : Eutric GLEYSOLS
- Limite de la concession

Sources des données
- Vectorielles: WWF et GPS

Projection : UTM 34 Sud
Datum : WGS 1984

© Miala, Juin 2022

3.4. Caractéristiques écologiques

Cette section décrit les caractéristiques ayant trait à l'écologie (généralement les types de végétation et faune sauvage) de la Concession Forestière des Communautés Locales de Lokanga

3.4.1. Végétation

Le **Tableau 2** récapitule les différentes formations végétales de la concession forestière de Lokanga et leurs superficies (calculées sous SIG utilisant la projection UTM ; 34 S ellipsoïde WGS 84).

Près de 90 % de la végétation de la CFCL de Lokanga est caractérisé par des formations forestières marécageuses permanentes ; le reste (soit 10 %) est couvert par des forêts secondaires adultes, généralement au Nord de la CFCL (**Carte 5**).

La couverture végétale de la concession est plus dominée par un mélange d'espèces des familles des Fabaceae, Myristicaceae, Euphorbiaceae, Meliaceae, Annonaceae, Irvingiaceae et Rubiaceae. Parmi ces espèces, mentionnons *Paraberlinia bifoliolata*, *Pycnanthus marchalianus*, *Maesobotrya staudtii*, *Entandrophragma palustre*, *Cleistopholis patens*, *Desbordesia glaucescens* et *Mitragyna stipulosa*.

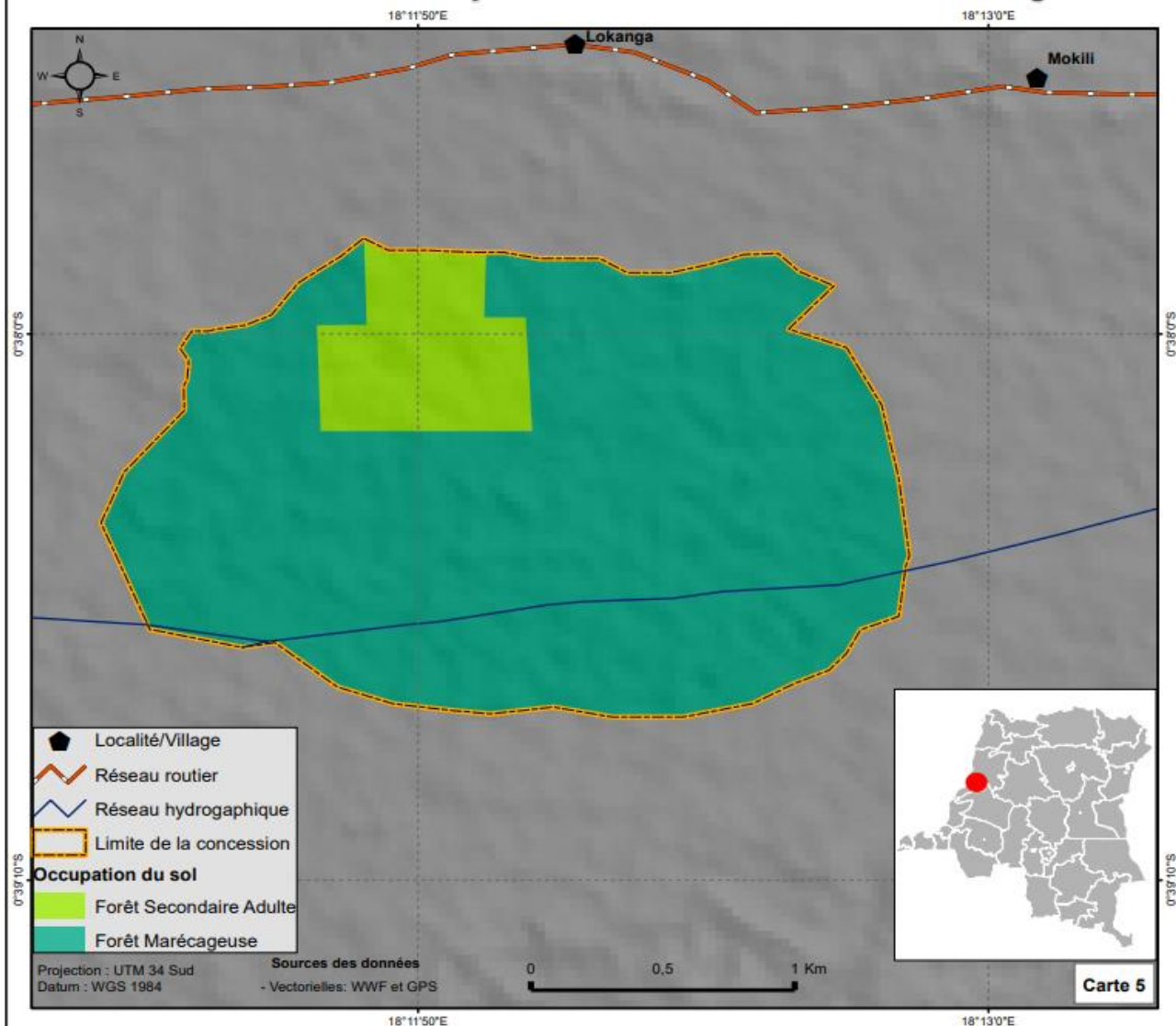
Tableau 2. Superficie de l'occupation du sol de la CFCL de Lokanga

Strate	Code	Légende	Superficie (ha)	%
Surface utile			47,0	10,0
Forêt Secondaire Adulte	FSA	Forêt composée d'héliophiles tolérants à croissance moyenne et à feuillage caducifolié accompagnées souvent d'essences sciaphiles transgressives de la forêt dense humide sempervirente ou de la forêt semi-décidue.	47,0	10,0
Surface non utile			404,0	90,0
Forêt Marécageuse	FM	Forêt située le long des cours d'eau et de rivières dans des zones inondées périodiquement ou gorgées d'eau durant toute l'année. Elle est caractérisée par la présence des espèces qui croissent dans les conditions de déficit sévère en oxygène.	404,0	90,0
Superficie totale de la concession			451	100,0

Carte 5. Stratification de l'Occupation du sol de la CFCL de Lokanga

République Démocratique du Congo

Stratification de l'occupation du sol/Concession forestière de Lokanga



3.4.2. Faune

3.4.2.1. Habitat sensible et Aires protégées

Les inventaires multi-ressources réalisés sur la faune de la CFCL de Lokanga n'ont renseigné sur aucune espèce de grands mammifères ou d'importance avérée dans la conservation. Mais néanmoins, ils laissent entrevoir des vastes zones des marécages permanents généralement fragiles, lesquelles contiennent des réserves d'eau douce de la planète ; devant être d'office protégées pour maintenir l'équilibre climatique au niveau mondial.

Outre le fait qu'elle est un bloc des formations forestières marécageuses, la CFCL de Lokanga est située à proximité de la grande zone des tourbières du bassin du Congo (**Figure 1**).

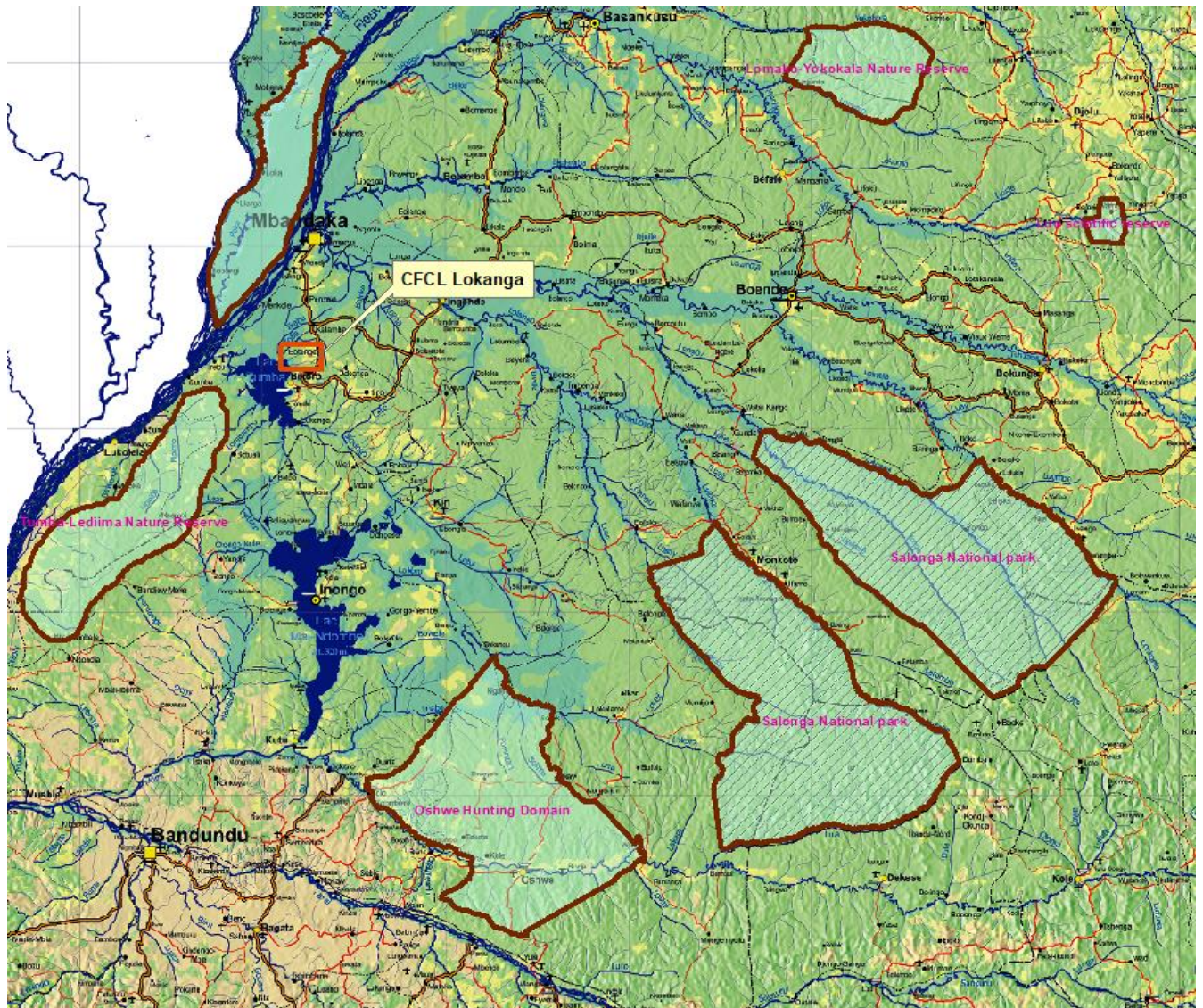


Figure 1. Localisation des Aires protégées situées en périphérie de la CFCL de Lokanga

3.4.2.2. Espèces animales identifiées

Le **Tableau 3** donne la liste des espèces fauniques identifiées lors de des inventaires multi-ressources réalisés dans la CFCL, ainsi que leurs actuels statuts de protection en RDC (conformément à la réglementation en vigueur) et selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES en sigle anglais). Les inventaires ainsi réalisés dans la CFCL de Lokanga font mention à des espèces fauniques de très grande importance économique en occurrence de divers céphalophes.

Les cartes de répartition de ces espèces sont présentées dans le Rapport d'Inventaire (**Annexe 12**).

Tableau 3. Espèces fauniques déterminées lors des inventaires multi-ressources réalisés dans la CFCL de Lokanga

Ordre	Famille	Nom commun	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut		
					Protection RDC	UICN	CITES
Artiodactyla	Bobidae	Céphalophe bleu	<i>Cephalophus monticola</i>	Mboloko	Partielle	Préoccupation min (LC)	/
		Céphalophe moyen	<i>Cephalophus dorsalis</i>	Nkulupa	Partielle	Quasi-menacé (NT)	Annexe II
Rodentia	Hystriidae	Porc-épic	<i>Atherurus africanus</i>	Ikoo	Aucune	Préoccupation min (LC)	

3.5. Description Socio-économique et culturelle

Cette description illustre le résumé des caractéristiques socio-économiques et culturelles du village de Lokanga telles que dégagées lors des enquêtes y relatives. Des plus amples informations sont exposées au deuxième chapitre du présent PSG.

3.5.1. Structure démographique

Les informations démographiques relevées au-sein du village Lokanga lors des enquêtes socio-économiques présentent une population estimée à 636 individus (majoritairement féminine), répartie sur 111 ménages dont la moitié est comprise entre 18 à 65 ans.

3.5.2. Principales activités socio-économiques des populations

L'activité principale de la plupart de ménages du village Lokanga demeure l'Agriculture itinérante sur brûlis. Elle est par ailleurs suivie (par ordre d'importance) par la pêche, l'enseignement, de la distillation alcoolique et du commerce. D'autres activités dont la chasse, la construction (maçonnerie), la boulangerie et les services ecclésiastiques n'emploient que 2% de responsables de ménages.

3.5.3. Les infrastructures

La situation d'infrastructures dans l'ensemble du village de Lokanga demeure à penser à la rénovation. Le village dispose de deux (2) écoles primaires ; d'un (1) centre de santé et un (1) poste de santé ; et d'une (1) route d'intérêt national (RN8) reliant la ville de Mbandaka et le Territoire de Bikoro.

3.5.4. Principales activités coutumières et culturelles des populations

Les croyances coutumières ne sont pas institutionnalisées au sein de la communauté locale de la CFCL de Lokanga, mais constituent des forces idéologiques, impactant significativement le comportement de chaque villageois.

Malgré la nature jeune de la communauté locale bénéficiaire de la CFCL de Lokanga, l'entité coutumière ne parvient à offrir à la jeunesse des activités culturelles et récréatives nécessaires pour leur épanouissement social. Le football demeure la seule activité de loisir et/ou sportive des jeunes du village de Lokanga.

3.6. Forces, faiblesses, opportunités et menaces du terroir

Les forces, faiblesses, menaces et opportunités identifiées dans village Lokanga sont présentées au **Tableau 4** ci-dessous. Cette matrice identifie d'une part les forces associées à leurs contraintes de la concession forestière de Lokanga et présente d'autre part, ses éventuelles opportunités, en misant sur les probables menaces, afin de solutionner au mieux les problèmes observés.

Tableau 4. Forces, faiblesses, menaces et opportunités relevées dans le village de Lokanga

Facteurs	Indicateurs
Forces	Vaste étendue des forêts avec Produits ligneux, ressources fauniques et halieutiques et PFABO
	Proximité de la ville de Mbandaka
	Présence des rivières et ruisseaux
	Population organisée en divers organes (dont CLG, CLD, CLSE)
	Présence des écoles et centre de santé
	La praticabilité de l'état des routes
Faiblesses	Chasse et pêche non réglementée
	Mauvais état périodique du tronçon routier reliant le village et d'autres grands centres environnants
	Agriculture non diversifiée (Monoculture de Manioc) et pratique itinérante sur brulis
	Faible niveau d'instruction de la population locale
	Naïveté caractérisant la population locale
	Communauté locale Fainéante
Opportunité	Présence des ONG (tant nationale qu'internationale)
	Présence des vastes tourbières avec forte possibilité d'accès au crédit carbone
	Existence d'un tronçon routier reliant le village aux grands centres environnants
Menaces	Vol observé
	Population exposée aux maladies d'origine hydrique et autres
	Rareté d'espèces fauniques suite à la chasse excessive et halieutique

3.7. Attentes des communautés locales et priorités de développement

La foresterie communautaire en RDC se présente comme un moyen efficace qui permet aux communautés locales d'améliorer leurs conditions de vie en identifiant en amont les besoins urgents découlant des contraintes dégagées lors de diagnostic socio-économique, sous forme des objectifs à atteindre et développer en aval des mécanismes sûrs pour les atteindre à travers un plan d'opérationnalisation (établi dans le PSG).

Les besoins ainsi identifiés constituent des attentes des populations locales auxquelles elles développent, durant la période de mise en œuvre du PSG, des priorités sur des axes stratégiques aux multiples portées ou résultats.

Ainsi les attentes et priorités de développement des communautés locales bénéficiaires de la CFCL Lokanga se résument dans les domaines socio-culturels, démographiques, les dimensions éducationnelles et sanitaires, économique et exploitation des ressources naturelles. Successivement, elles se présentent de la manière que voici :

- Renforcement des conditions sociales des communautés locales en réhabilitant et/ou en construisant des infrastructures (principalement scolaires, sanitaires et d'adduction d'eau potable) adéquates et modernes (avec équipements nécessaires) ;
- Amélioration de rendement agropastoral (agriculture, élevage et pêche) à travers un accompagnement effectif par certaines structures de développement qui interviennent dans le terroir villageois ;
- Valorisation des forces idéologiques par une pédagogie basée sur les notions de préservation des ressources naturelles ;
- Promotion de l'inclusion sociale ; et
- Aménagement de l'axe routier reliant le village à d'autres centres environnants, pouvant permettre le déplacement des personnes et de leurs biens.

Chapitre 2. Résultats de l'enquête socio-économique

Ce chapitre présente le diagnostic socio-économique du village Lokanga, terroir du groupement Ntomba-Nkole abritant la concession forestière des communautés locales du même nom. Les détails de l'étude socio-économique se trouvent dans un rapport ad hoc qui fait corps du présent PSG (voir [Annexe 3](#)). Les données présentées dans ce rapport ont été recueillies au cours de la période allant de 26 Mai à 8 Juin 2020 sur un échantillon de 30 % des ménages villageois.

2.1. Caractéristiques démographiques

La situation démographique du village Lokanga est présentée au [Tableau 5](#). Ce tableau exhibe une population estimée à 636 habitants et regroupée en 111 ménages ; connaissant une croissance rapide et soutenue du fait de sa forte fécondité et natalité.

Tableau 5. Répartition des effectifs de la population du Village Lokanga dans les différentes tranches d'âge

Effectifs	Ménages	Structure par sexe				Structure par âge		
		Hommes	Femmes	Garçons	Filles	0-18	18-65	>65
636	111	177	217	133	109	242	318	76
Pourcentage (%)		28	34	21	17	38	50	12

2.2. Activités de la population

Comme dégagé plus haut, La population locale de Lokanga est plus liée aux activités sylvestres. L'activité principale de la plupart de ménages du village demeure l'Agriculture. Elle est par ailleurs suivie (par ordre d'importance) par la pêche, l'élevage et l'ensemble commerce, distillation alcoolique et enseignement ([Figure 2](#)). La chasse est autant réalisée par les communautés locales de Lokanga mais dans une faible proportion.

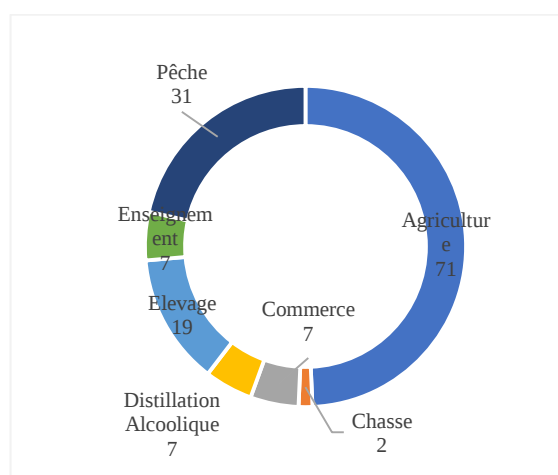


Figure 2. Proportion des ménages par catégories socio-professionnelles du village Lokanga

2.2.1. Agriculture

Avec 71 % des ménages qui l'exercent, l'agriculture se présente comme la principale activité économique des ménages du village Lokanga. Cette agriculture se fait principalement par itinérance sur brulis, dévastant des vastes étendues forestières, pendant que d'autres techniques dont culture sans brulis et culture irriguée sont commues par la majorité de la population locale.

L'agriculture réalisée à Lokanga couvre une gamme très variée des cultures allant des vivrières à pérennes. Les cultures vivrières concernent essentiellement le manioc, le maïs, et l'arachide et les cultures pérennes se font le palmier à huile, le cacaoyer, le bananier plantain, le caféier et l'ensemble canne à sucre-cocotier (**Figure 3**). La culture du manioc (pratiquée par plus de 73 % des ménages locales) est basiquement destinée à l'autosuffisance alimentaire des ménages. Outre cette tendance, le maïs apparaît aussi comme la culture la plus pratiquée par la communauté locale de Lokanga, avec une approximation de 69 % des ménages qui la pratiquent.

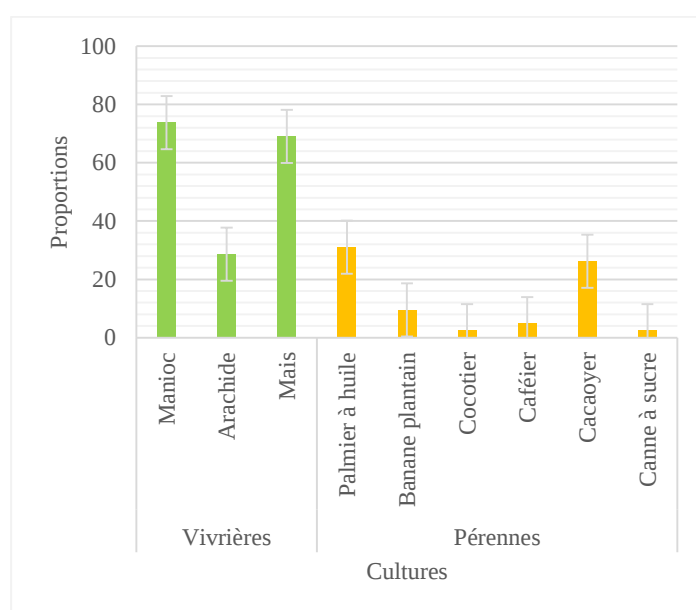


Figure 3. Proportion par ménages des cultures pratiquées dans le village Lokanga

L'agriculture dans le terroir de Lokanga se fait exclusivement dans les formations forestières secondarisées et dans les jachères contenues dans ces dernières. Ce choix se justifie du fait que c'est plus facile de défricher une forêt secondaire qu'une forêt primaire. Cependant, la grande richesse en eau et sels minéraux dans les formations vierges et l'appauvrissement progressive des forêts secondaires en matières minérales exposent les forêts primaires à l'exploitation agricole.

La taille moyenne de terrain agricole exploitable pour un ménage moyen à Lokanga est de plus ou moins 14 ha dont seulement plus ou moins 2,2 ha sont exploités, faisant de l'agriculture une activité économique à faible impact sur l'amélioration de la vie des communautés locales de Lokanga.

S'agissant des intrants agricoles, ils proviennent de diverses sources dont les plus importantes sont l'approvisionnement par des voisins et des membres de famille, achat au marché local, le grenier familial, l'agri multiplicateur. Certains intrants proviennent des dons des différentes ONGD qui opèrent au sein du village.

Le commerce des produits agricoles dans le terroir constitue la principale source de revenu pour la collectivité villageoise.

Cependant, elle se fait au détriment des besoins locaux pour l'autosuffisance alimentaire, cause de la malnutrition observée au sein des communautés locales de Lokanga. Le revenu mensuel moyen des activités agricoles oscille autour de 86.000,00 CDF (contribuant à 66.000,00 CDF du revenu mensuel global d'un ménage local) mais certains ménages peuvent atteindre 750.000,00 CDF le mois.

Un certain nombre des contraintes liées à l'agriculture dans le village de Lokanga est à relever parmi lesquelles la faible diversification des cultures ; un système de production à la fois non écologique et peu productif ; le poids du travail généralement féminin ; l'irresponsabilité de l'état congolais (l'absence des mesures incitatives) et la difficulté dans la commercialisation des produits agricoles (affectant négativement le revenu) due au mauvais état périodique du seul axe routier de desserte agricole, à la surenchère ou l'escalade des taxes appliquées aux produits vivriers à destination et au coût élevé de séjour au centre de vente.

2.2.2. Pêche

La pêche est la deuxième activité économique la plus importante de la communauté locale du village de Lokanga mais elle demeure complémentaire à l'agriculture et à l'élevage. Les données récoltées montrent qu'elle est une des anciennes activités, pratiquée par près de 31 % des ménages villageois. Elle touche généralement l'ensemble du réseau hydrographique du terroir coutumier de Lokanga. Au sein de la CFCL, la pêche se fait plus sur des petits ruisseaux et la petite rivière au sud de la CFC d'où se ramifient ces ruisseaux.

Se faisant généralement toute l'année par hameçon, filet et nasse ; elle cible généralement le Clarias ou Ngolo (*Clarias lazera*), le Protoptère d'Afrique ou Ndjombo (*Protopterus dolloi*) et Mikenge. Mais d'autres spécimens dont Poisson serpent ou Mongusu (*Parachanna doscura*) et le Tilapia rouge Mabundu (*Tilapia sp*) sont autant plus prélevés.

Les produits de pêche prélevés sont essentiellement conservés par fumage, permettant de les garder pour la consommation ultérieure (après la campagne) ou la commercialisation dans les centres agglomérés voisins. Cependant d'autres produits issus de la pêche sont autant conservés à l'état frais.

Les contraintes observées dans la pratique de pêche sont (1) sa non normalisation et sa non adaptation à la disponibilité des ressources et (2) la mauvaise conservation des produits, ne permettant la garantie pour toute l'année.

2.2.3. Elevage

L'élevage est l'une des activités les plus importantes des communautés locales du terroir villageois de Lokanga. Il sert à la fois à l'autosuffisance alimentaire et à générer les revenus supplémentaires à celui des produits agricoles. L'activité constitue la clé de règlement des obligations sociales, notamment la dot, les obligations funéraires, etc.

Etant peu extensif, il concerne surtout caprins, les porcins et ovins ; contribuant à la hauteur de 19 % de revenu mensuel global des ménages locaux ; soit une moyenne mensuelle de 152.000,00 CDF. Certains ménages peuvent aller à plus de 1.000.000,00 CDF le mois

La seule contrainte liée à l'élevage demeure la divagation des bêtes, apparaissant comme une source de la plupart des conflits au sein des communautés locales de l'entité villageoise de Lokanga.

2.2.4. Chasse

La chasse, tout comme la pêche, sont des anciennes activités économiques du village de Lokanga impactant la gestion et la conservation des ressources naturelles de la concession forestière.

Elles sont en fait des activités qui violent la réglementation en vigueur relative à la conservation de la faune sauvage et des ressources halieutiques dans le sens qu'elles s'effectuent durant toute l'année.

Nonobstant ce qui précède, la chasse pratiquée par les ménages du village Lokanga reste une activité de très faible ampleur. De ce fait, les données sur les techniques de chasse, la production et les revenus sont sans signification et n'ont pas été prises en compte.

Le faible apport en revenu global des ménages locaux, la violation des dispositions traditionnelles sur la chasse (eg. pas de chasse dans les sites sacrés) et de la réglementation en vigueur sur la gestion de la faune sauvage (respect de calendrier de chasse en RDC et sélection d'espèces à chasser) sont les deux grandes contraintes qu'on peut observer dans le secteur pêche au village de Lokanga.

2.2.5. Exploitation des PFABO/PFNL

En dehors de l'agriculture, pêche, élevage et chasse ; l'exploitation des Produits Forestiers Autres que Bois d'œuvre/Produits Forestiers Non Ligneux, identifiée par ramassage et cueillette, est une activité quotidienne des communautés locales du village de Lokanga.

L'exploitation des PFABO/PFNL couvre une certaine gamme des produits, qui interviennent dans plusieurs usages et/ou domaines de la vie des communautés locales de Lokanga dont usages alimentaire, médicinal, artisanal et en constructions diverses (Tableau 7).

Tableau 7. Taux d'exploitation des PFABO par les communautés locales du village de Lokanga

PFABO/PFNL exploités	Nbre. Ménages Sondé 32 ménages	% ménages
Marantacées	27	84,4
Liane	23	71,9
Plantes médicinales	13	40,6
Champignons	14	43,8
Autres	18	56,3

L'usage alimentaire concerne plus la récolte des produits non ligneux qui peuplent les strates inférieures des étendues forestières (muscinale et herbacée) comme Champignons et les feuilles des Marantacées et le ramassage des produits qui tombent des arbres des strates supérieurs (dominant, co-dominant et émergent) comme c'est le cas des fruits et chenilles.

Conformément aux conditions dégradantes du maillon socio-économique de la population locale de Lokanga, la pharmacopée traditionnelle (usage médicinal des PFABO) représente actuellement un caractère additionnel dans la prise en charge des malades dans le village de Lokanga,

L'assemblage des rotins, mélangé aux diverses lianes et espèces de *Raphia*, retrouvées dans les formations marécageuses de la CFCL et d'autres étendues forestières hors-CFCL ; assurent les besoins quotidiens de l'Artisanat et de diverses constructions dans le village notamment la confection des maisons en sticks, des cuisines et petits étalages des produits de commerce.

Face au manque d'accompagnement dans le secteur d'artisanat ; il est malheureusement négligé par la population locale bénéficiaires de la CFCL de Lokanga et pourtant détentrice d'un artisanat de qualité notamment en matière de vannerie, de tissage, de forge, de presse d'huile, etc.

Les contraintes des activités artisanales sont identifiées d'une part par le manque d'encadrement des communautés locales afin de maximiser la récolte et la transformation des produits et d'autre part par la forte concurrence de ces produits aux produits manufacturés modernes.

2.3. Organisation ethnique et coutumière de la communauté

Le village Lokanga est habité par deux peuples différents : les bantous « **baOto** » et les pygmées « les baTwa ». Ces peuples ont conservé chacun des traits culturels propres, mais partagent aussi beaucoup d'autres traits similaires. Ils vivent en cohésion, en dépit de certaines différences culturelles et de mode de vie. Cependant, les deux héritent de leurs passés des statuts sociaux différents qui font des bantous les « maîtres » et des pygmées les « sujets ». Ces deux peuples partagent des croyances traditionnelles plus ou moins similaires. Cependant, les bantous sont plus ouverts aux religions étrangères (notamment le christianisme) que les pygmées qui sont plus conservateurs.

Sur le plan administratif, le village Lokanga est dirigé par un chef du village (représentant le pouvoir public), assisté par deux (2) adjoints et des messagers.

Cette gouvernance se fait en collaboration avec (1) les chefs de terre, (2) les représentants du pouvoir traditionnel (chefs traditionnels), notamment le chef coutumier qui est le chef du pouvoir sacré et (3) les représentants du pouvoir étatique, notamment la police. Le conseil du village constitue le cadre institutionnel de cette collaboration qui traite toutes les questions juridiques, traditionnelles et socio-économiques.

Les habitants de Lokanga partagent leur foi entre les croyances traditionnelles et le christianisme. Les croyances traditionnelles ne sont pas institutionnalisées, mais constituent des forces idéologiques qui impactent significativement le comportement de chaque villageois.

Les forces idéologiques sont constituées par des normes ou règles traditionnelles qui s'imposent à tous et dont la violation entraîne une peine que les forces supérieures appliquent contre le violeur. Généralement, la personne qui viole est poursuivi par un mauvais sort.

Les interdits, les tabous, les lieux sacrés, les institutions, les grandes décisions, les réformes, certaines frontières sociales, etc. sont liées aux forces idéologiques.

Elles déterminent le comportement social de la population et constituent une véritable clé pour comprendre l'attitude adoptée par la population dans certaines situations.

2.4. Infrastructures et équipements

Les principales infrastructures et équipements synthétiquement illustrés dans cette sous-section sont celles liées à l'adduction d'eau potable, à l'éducation de base, à la santé primaire, à l'activité culturelle et/ou sportive, à la commercialisation des produits issus des activités champêtres et aux voies routières et de communication.

2.4.1. Adduction d'eau potable et électricité

Le village ne dispose pas de sources aménagées pour l'approvisionnement de la population en eau potable. La population s'approvisionne en eau dans des ruisseaux contaminés.

Quant au réseau électrique, il est totalement inexistant dans l'ensemble de la CFCL Lokanga.

2.4.2. Education de base

Le village de Lokanga compte 2 écoles primaires d'une capacité totale de 12 classes de 30 élèves en moyenne. Ces deux écoles assurent ainsi la formation de niveau élémentaire d'à peu près 360 élèves. La majorité des enfants admis aux écoles du village sont des autochtones.

Les sérieux problèmes de ce secteur demeurent la non expérimentation des corps enseignants (malgré qu'ils soient diplômés d'état) et le manque d'équipements, des matériels didactiques et des fournitures scolaires.

2.4.3. Santé primaire

Le village de Lokanga est doté d'un Centre de santé de référence qui administre plusieurs Postes de santé dont celui de Lokanga. Le village compte ainsi un Centre de santé et un poste de santé d'une capacité d'internement (hospitalisation) de 21 lits. Le Centre de santé est supervisé par un infirmier.

2.4.4. Culture et religion

Moins diversifiées sont les activités culturelles et/ou sportives dans le village de Lokanga. Avec le football comme le sport le plus pratiqué par les communautés locales du village Lokanga, l'entité coutumière n'arrive pas à s'organiser pour se confectionner un terrain de football.

De par les confessions religieuses, les communautés locales bénéficiaires de la CFCL Lokanga sont organisées avec une (1) église catholique, 1 communauté protestante et trois (3) église de réveil. La mission catholique s'est dotée d'une église en matériau durable et une en chaume. Toutes les missions ont construit des écoles, en partie en matériau durable et des logements pour certains employés des missions dont les prêtres, les enseignants et directeurs d'écoles.

2.4.5. Commercialisation

Le village de Lokanga ne dispose d'aucun marché local pour la commercialisation des produits vivriers ou autres. Il ne dispose non plus d'aucun entrepôt agricole communautaire, permettant de stocker les produits issus de l'agriculture, considérée comme la seule activité socio-économique principale de la population locale. Cependant, il envisage de mettre en place un marché local et un entrepôt agricole communautaire, dans le cadre de la planification de son développement et de l'organisation des activités de son CLD.

2.4.6. Voies routières et de communication

Le village s'allonge le long de l'axe routier (RN8) qui relie Ehanga à la route principale Mbandaka-Bikoro. Cette route est dans un état de délabrement avancé. Il est presque impraticable par les véhicules. Les habitants se déplacent soit par le lac via Ehanga ou par route en utilisant les motos, les vélos ou chariot.

Chapitre 3. Résultats de l'inventaire multi-ressources

Dans ce présent chapitre, sont exposés synthétiquement les principaux résultats d'inventaires multi-ressources réalisés dans la CFCL de Lokanga. Les détails sur ces résultats sont fournis dans le Rapport d'inventaires multi-ressources qui fait corps du présent document (voir [Annexe 4](#))

Le chapitre est subdivisé en deux grandes parties dont la première porte sur la flore (table du peuplement et table des stocks) et la seconde sur la faune (nombre d'indices fauniques rencontrés le long des layons de comptage). Les PFABO n'étant pas identifiés dans les dispositifs d'inventaire suite à l'hydromorphie très prononcée.

3.1. Ressources floristiques

L'inventaire multi-ressources réalisé dans la CFCL de Lokanga a été fait conformément au GO mis en place par la DIAF relatif aux normes de réalisation d'inventaire multi-ressources. L'objectif d'identification botanique était d'avoir une idée sur le cortège floristique (composition en termes des familles et espèces végétales) et la quantité du volume brut du stock ligneux de la végétation à un hectare.

Afin de se conformer aux normes de réalisation d'inventaires multi-ressources dans les CFCL (GO), un plan de sondage ([Annexe 4](#)) a été établi fixant un taux de 2,6 % couvrant une superficie d'inventaire de 24 ha de la CFCL. Ce faible taux est dû à la difficulté d'aborder des vastes étendus des marécages pour des travaux d'inventaire et aussi à l'homogénéité dans la composition floristique des forêts marécageuses de la région.

3.1.1. Table de peuplement

La Concession forestière des Communautés Locales de Lokanga est entité forestière globalement des tourbières. Constituée en grande partie d'un bloc régulier des tourbières, elle présente une richesse remarquable avec différentes essences de densité forte de bois et de gros diamètre ; lui permettant de séquestrer plus de carbone ([Tableau 8](#)).

Toutes les classes d'essences exploitables en RDC (Essences couramment exploitées de classe I, essences valorisables à court terme de classe II, essences à promouvoir de classe III et autres espèces de classe IV) sont présentes dans la CFCL.

Tableau 8. Table de peuplement d'essences floristiques inventoriées dans la CFCL de Lokanga

		Tiges/ha- ¹										
CLASSE D'ESSENCES	DME	≤40	50	60	70	80	90	110	120	Total	Total ≥ DME	Total CFCL
CLASSE I												
Bilinga	60	0,2	0	0	0	0	0	0	0	0,2	0	90,2
Dibetou	80	0,1	0	0	0	0	0	0	0	0,1	0	45,1
Ebana	60	9,8	0,5	0,5	0	0	0	0	0	10,8	0,5	4870,8
Longhi blanc	60	0,2	0	0	0	0	0	0	0	0,2	0	90,2
Wenge	60	1,6	0	0	0	0	0	0	0	1,6	0	721,6
Total Classe I		11,9	0,5	0,5	0	0	0	0	0	12,9	0,5	5817,9
CLASSE II												
Aiélé	60	0	0	0	0	0	0,1	0	0	0,1	0,1	45,1

CLASSE D'ESSENCES	DME	Tiges/ha ⁻¹										Total CFCL
		≤40	50	60	70	80	90	110	120	Total	Total ≥ DME	
Etimoe	60	0,3	0	0	0	0	0	0	0	0,3	0	135,3
Faro	60	3	0,6	0,7	0,4	0,1	0	0	0	4,8	1,2	2164,8
Niové	50	1,9	0	0	0	0	0	0	0	1,9	0	856,9
Padouk vrai	60	0	0	0,2	0	0	0	0	0	0,2	0,2	90,2
Total Classe II		5,2	0,6	0,9	0,4	0,1	0,1	0	0	7,3	1,5	3292,3
CLASSE III												
Abura	60	5,6	0,5	0,4	0,4	0,1	0,1	0	0	7,1	1	3202,1
Angueuk	60	0,9	0,1	0,1	0	0	0	0	0	1,1	0,1	496,1
Botendele	60	2,3	0	0	0	0	0	0	0	2,3	0	1037,3
Dabema	60	0,1	0	0	0	0	0	0	0	0,1	0	45,1
Ebiera monene	60	2,8	0	0	0	0	0	0	0	2,8	0	1262,8
Musisi	60	0,2	0	0	0	0	0	0	0	0,2	0	90,2
Total Classe III		11,9	0,6	0,5	0,4	0,1	0,1	0	0	13,6	1,1	6133,6
CLASSE IV												
Maeso rouge	60	21,7	0	0,1	0	0	0	0	0	21,8	0,1	9831,8
Ekoune na mai	60	15,9	1,7	1	0,3	0	0	0	0	18,9	1,3	8523,9
Kote	60	17,5	0,1	0	0	0	0	0	0	17,6	0	7937,6
Boembe	60	16,9	0	0	0	0	0	0	0	16,9	0	7621,9
Beli	60	14,7	0,9	0,4	0,2	0	0	0	0	16,2	0,6	7306,2
Autres essences		148	8,7	4,8	2,3	1	0,3	0,1	0,1	165,3	165,3	74550,3
Total Classe IV		234,7	11,4	6,3	2,8	1	0,3	0,1	0,1	256,7	167,3	115771,7
Total Général		263,7	13,1	8,2	3,6	1,2	0,5	0,1	0,1	290,5	170,4	131015,5

3.1.2. Table de stock de volume

Malgré la faible valeur du volume brut de bois présentée par les données d'inventaires, la CFCL de Lokanga renferme des essences particulières aux volumes importants (**Tableau 9**). Elle est une réserve économique de la région de Bikoro en particulier et de la RDC en général. Ces volumes se corrélaient aussi avec des quantités de biomasses aériennes (déduisant le carbone séquestré). Les biomasses souterraines sont par ailleurs largement élevées que les biomasses aériennes.

Tableau 9. Table de stock de volume brut à l'hectare et dans l'ensemble de la CFCL Lokanga d'essences floristiques inventoriées

CLASSE D'ESSENCES	DME	Volume brut (m ³ .ha ⁻¹)										Total volume brute CFCL
		≤40	50	60	70	80	90	110	120	Total	Total ≥ DME	
Bilinga	60	0,03	0	0	0	0	0	0	0	0,03	0	13,53
Dibetou	80	0,13	0	0	0	0	0	0	0	0,13	0	58,63
Ebana	60	4,84	1,14	1,7	0	0	0	0	0	7,65	1,67	3450,15
Longhi blanc	60	0,12	0	0	0	0	0	0	0	0,12	0	54,12
Wenge	60	0,13	0	0	0	0	0	0	0	0,13	0	58,63
5,25 1,14 1,7 0 0 0 0 0 8,06 1,67											3635,06	

					Volume brut (m³.ha ⁻¹)											
CLASSE D'ESSENCES				DME	≤40	50	60	70	80	90	110	120	Total	Total ≥ DME	Total volume brute CFCL	
Aiélé				60	0	0	0	0	0	0,6	0	0	0,64	0,64	288,64	
Etimoe				60	0,3	0	0	0	0	0	0	0	0,3	0	135,3	
Faro				60	1,49	1,21	2	1,7	0,5	0	0	0	6,93	4,23	3125,43	
Niové				50	0,42	0	0	0	0	0	0	0	0,42	0	189,42	
Padouk vrai				60	0	0	0,7	0	0	0	0	0	0,67	0,67	302,17	
2,21	1,21	2,7	1,7	0,5	0,6	0	0	8,96	5,54					4040,96		
Abura				60	2	1,17	1,3	1,8	0,5	0,6	0	0	7,35	4,18	3314,85	
Angueuk				60	0,47	0,21	0,3	0	0	0	0	0	0,95	0,27	428,45	
Botendele				60	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0,6	0	270,6	
Dabema				60	0,13	0	0	0	0	0	0	0	0,13	0	58,63	
Ebiera monene				60	0,94	0	0	0	0	0	0	0	0,94	0	423,94	
Musisi				60	0,09	0	0	0	0	0	0	0	0,09	0	40,59	
4,23	1,38	1,5	1,8	0,5	0,6	0	0	10,06	4,45					4537,06		
Ilomba na mai				60	2,77	3,68	5,9	4,7	2,8	1,2	1	0	22,05	15,6	9944,55	
Ekoune na mai				60	5,7	3,89	3,1	1,1	0	0	0	0	13,8	4,21	6223,8	
Beli				60	7,25	1,86	1,3	0,7	0	0	0	0	11,14	2,03	5024,14	
Ngangu Sp				60	6,41	0,42	0,2	0	0	0	0	0	7,07	0,24	3188,57	
Lifake na mai				60	1,15	1,15	0,8	1,4	1,9	0	0	0	6,35	4,05	2863,85	
Autres essences					55,5	13,9	7,4	3,7	0,6	0,7	0	1,2	82,88	82,88	37378,88	
Total Classe IV					78,78	24,9	19	11	5,3	1,9	1	1,2	143,3	109,01	64623,79	
Total Général					90,47	28,6	25	15	6,3	3,2	1	1,2	170,4	120,67	76836,87	

3.2. Ressources fauniques

Ils se présentent dans cette sous-section du rapport les nombres d'indices fauniques identifiés le long des layons de comptage. Les observations illustrées ci-dessous ne tiennent compte que des espèces fauniques dont les observations ont été relevées sur terrain.

Dans l'ensemble d'observations faites sur terrain, seulement les crottes, les empreintes et les pistes ont été relevées par l'équipe de terrain (**Tableau 10**), avec plus d'observations aux empreintes. De trois espèces fauniques identifiées le long des layons de comptage (généralement sur des marécages), *Céphalophus dorsalis* et *Atherurus africanus* ont été plus relevés.

Tableau 10. Nombre des indices de la faune observés le long des layons installés dans la CFCL de Lokanga

Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Nombre d'observation			Total
			Crotte	Empreinte	Piste	
Artiodactyla	<i>Cephalophus dorsalis</i>	Nkulupa	0,00	6,00	0,00	6,00
	<i>Cephalophus monticola</i>	Mboloko	0,00	3,00	0,00	3,00
Rodentia	<i>Atherurus africanus</i>	Ikoo	1,00	3,00	2,00	6,00
Total général			1,00	12,00	2,00	15,00

3.3. Ressources en Produits Forestiers Autres que Bois d'œuvre

La concession forestière communautaire de Lokanga renferme une gamme variée des produits non ligneux (PFABO et/ou PFNL). Les inventaires ont fait mention de peu des PFABO, du fait des formations marécageuses où ont été réalisés les travaux. Les produits des strates supérieures (généralement les arbres) sont illustrés dans le rapport d'inventaire multi-ressources (**Annexe 3** du présent document).

Des produits identifiés, les lianes et les raphias ont été plus rencontrés dans les différentes placettes d'inventaire. Les lianes sont plus utilisées lors des différentes constructions et les raphias servent des chaumes pour les toits des cuisines et des ménages locaux.

Le tronc de *Raphia* procure autant de vin (vin de palme) et les larves comestibles (Mpose) du Coléoptère Goliath (*Augosoma centaurus*) une fois pourri.

Tableau 11. Synthèse des relevés sur les PFABO/PFNL identifiés dans la CFCL lors de l'IMR

Nom commun	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Nbre Observation ³	Fréquence (%) ⁴	Partie utilisée	Usage
Fougère	<i>Pteridium acquilinum</i>	Misili	2,0	8,7	Jeune pousse	Consommation
Lasimorpha	<i>Lasimorpha senegalensis</i>	Mantolo	5,0	21,7	Feuilles	Pharmacopée traditionnelle
Lianes			23,0	100,0	Tige lianescente	Artisanat, construction
Marantacée	<i>Haumania liebrechtsiana</i>	Nkombe	5,0	21,7	Feuilles	Fabrication chikwangues
Raphia	<i>Raphia spp</i>	Ndele	23,0	100,0	Feuilles, troncs	Utilisations diverses
Rotins	<i>Eremospatha spp</i>		4,0	17,4	Tige lianescente	Artisanat
		Maluwa	23,0	100,0		

³ Nombre des placettes où le PFABO est présent sous forme légère ou dense

⁴ Pourcentage des placettes où le PFABO est présent

Chapitre 4. Division de la CFCL et affectation des terres en zones spécifiques

Le présent chapitre, base de ce document, décrit les différentes zones d'affectations des terres telles que programmées par les communautés locales de la CFCL de Lokanga lors des consultations communautaires. L'exercice des affectations des terres par les communautés locales constitue la base de la gestion des ressources naturelles d'une CFCL. Ainsi, sous la conduite de l'équipe de terrain, les communautés ont réussi à affecter les différentes occupations du sol à des gestions spécifiques.

Le chapitre comprend quatre (4) grandes sections. La première section se rapporte à la vocation de la CFCL, elle présentera les dispositions pratiques prises par les communautés locales pour la gestion de leur CFCL. La deuxième est consacrée à la définition des usages actuels de la CFCL par les communautés locales. La troisième développe l'affectation des zones et les règles de gestion y associées. La justification des choix des usages nouvellement définis fait l'objet de la quatrième section.

4.1. Vocation de la CFCL

La vocation de la Concession Forestière des Communautés Locales de Lokanga à l'issue des consultations communautaires, est la conservation de la biodiversité axée sur l'accroissement de la biomasse floristique et la protection de ses zones des tourbières.

4.2. Définition des usages de la CFCL

Préliminairement, les activités servant de base à la définition des zones et règles de gestion de la CFCL ont été conduites par des équipes spécialisées (cfr GO). Il s'agit principalement (1) d'une cartographie participative, identifiant nettement les limites, les structures de base et autres caractéristiques de la CFCL ; (2) d'une étude socio-économique de la couche humaine de cette CFCL, mettant en évidence les conditions de vie des communautés locales et leur dépendance aux ressources naturelles et (3) un inventaire multi-ressource adapté à la vocation de la CFCL, décrivant la biodiversité (flore, faune et PFABO) de la CFCL. Cet ensemble d'études permet de déceler les différents usages des terres au sein de la CFCL.

Ces études (ci-haut) ont permis d'identifier trois (3) principaux usages actuels dans la CFCL de Lokanga dont la chasse, l'exploitation des PFABO et pêche ; l'agriculture et la récolte des bois de chauffe, s'effectuant à l'intérieur et en dehors de la CFCL.

La chasse dans la CFCL de Lokanga, considérée comme une activité supplémentaire aux activités agricoles, est réalisée généralement dans les formations forestières hors-CFCL mais elle touche quelquefois les forêts secondaires adultes et des marécages de la concession forestière. Cette occupation, conduite exclusivement par des hommes ; est une des causes de la forte pression sur la faune sauvage, ayant débouchée à la rareté dans la région d'espèces fauniques à cause de la violence et le non-respect de la réglementation en vigueur relative à la conservation de la faune sauvage dans le sens qu'elle s'effectue durant toute l'année.

Etant une activité de faible apport en revenu global des ménages locaux, les données sur les techniques de chasse, la production, les espèces menacées et les revenus n'ont pas été prises en compte dans l'étude socio-économique.

L'usage de pêche par les communautés locales du village de Lokanga se fait dans le réseau hydrographique dense du terroir villageois.

Dans la CFCL, la pêche se fait dans la partie marécageuse de la concession forestière. Comme la chasse, la réglementation de la pêche n'est pas respectée par les communautés.

La récolte et/ou ramassage des PFABO et quelquefois des bois de chauffe se fait généralement à l'intérieur et en dehors de la CFCL. L'activité est dans certains cas observée dans l'ensemble de la CFCL en cas de la disponibilité saisonnière des produits recherchés ; ce qui ne présente pas un risque de dégradation de la concession forestière.

4.3. Affectations des zones et règles de gestion

Les affectations des zones, partie centrale et maitresse de ce document, consistent à rassembler dans chaque zone identifiée par les communautés locales au cours de l'exercice de micro-zonage participatif, les activités suivant leurs vocations dans le but d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles par les populations riveraines concernées.

Durant des consultations communautaires, des grandes observations faites au cours des inventaires multi-ressources et celles de diverses enquêtes ont été présentées à l'ensemble des communautés locales ; ce qui leur a permis de consolider leur connaissance sur divers domaines de la CFCL (caractéristiques écologiques, pédologiques, démographique, socio-économiques, etc.) et leur actuelle utilisation. Les connaissances approfondies de toutes ces caractéristiques essentielles de la CFCL (combinées aux connaissances endogènes) ont permis aux communautés locales de planifier l'utilisation future de leurs terres à travers un micro-zonage participatif tout en statuant sur leurs règles de gestion pour chaque zone.

Les conclusions obtenues après ces concertations ont conduit à affecter la Concession Forestière des Communautés Locales de Lokanga en deux (2) zones avec leurs modes de gestion (**Carte 6**).

Il s'agit principalement de :

- La Zone de **Protection**, visant à protéger les milieux sensibles principalement les tourbières ;
- La Zone de **Conservation**, dédiée à la préservation de la biodiversité et à l'augmentation de la biomasse forestière.

Carte 6. Affectation des zones de gestion dans la Concession Forestière des Communautés Locales de Lokanga

République Démocratique du Congo

Zone d'affectation de terre/Concession forestière de Lokanga

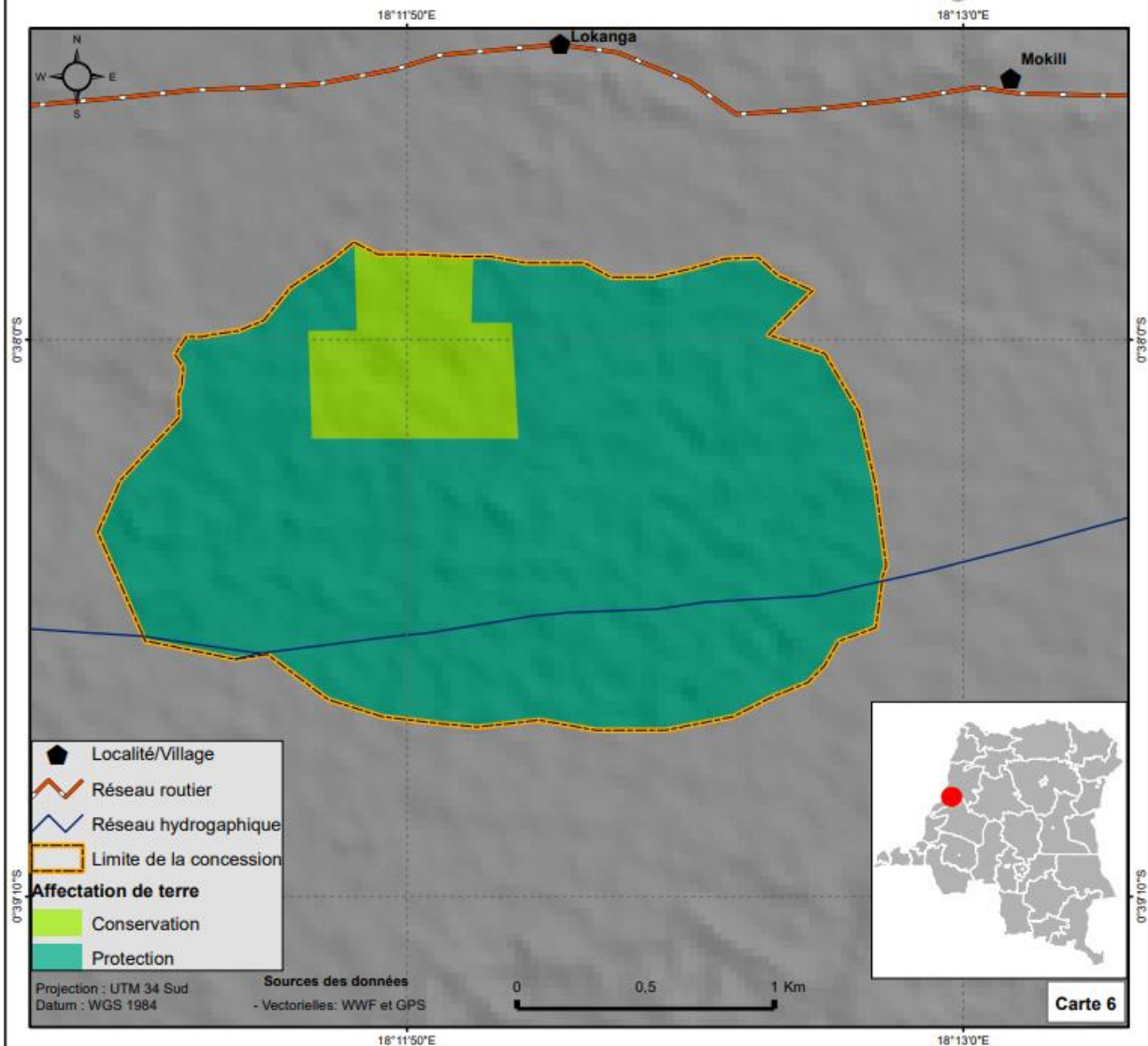


Tableau 12. Superficies des différentes catégories d'affectation du sol de la CFCL de Lokanga

AFFECTATIONS DES TERRES/SERIES		DESCRIPTION	SUPERFICIE TOTALE (HA)	PROPORTION DE LA SUPERFICIE
SUPERFICIE /CONCESSION COMMUNAUTAIRE	Zone de protection	Formations forestières marécageuses	404	90
		Total Série de protection	404	90
	Zone de conservation	Forêts Secondaires Adulte sur terre ferme	47	10
		Total Série de conservation	47	10
	Total superficie CFCL Lokanga		451	100

Les règles de gestion des zones affectées répondent généralement à la réglementation en vigueur concernant la gestion quotidienne des ressources naturelles d'une CFCL (**Tableau 13**). La concession appartenant aux communautés locales, l'utilisation de ses diverses ressources devra respecter les règles d'équité pour toute la communauté mais tout en respectant les mesures et règles de gestion, quotidiennement assurées par le CLG.

L'objectif principal de ces règles de gestion demeure la diminution de la pression anthropique sur les ressources naturelles. Cet objet s'accompagne par la mise en place des projets de développement devant améliorer les conditions socio-économiques de la population locale afin de réduire la pauvreté qui se vit au sein des communautés locales.

Tableau 13. Réglementations des activités par série (extrait du Guide Opérationnel portant sur les normes d'affectations des terres lors de l'élaboration des PA, version révisée – juin 2017 et de PSG, version 2020)

ACTIVITES	ZONE DE CONSERVATION	ZONE DE PROTECTION
Exploitation forestière	Interdite	Interdite cependant les ouvrages d'art et le passage de pistes forestières peut être autorisé (respect normes EFIR). Les parcs à grumes (Beach) peuvent être autorisés
Parc à grume	Interdite	Autorisée
Extraction de sable, gravier et latérite	Interdite	Autorisée
Écotourisme	Autorisée	Autorisée
Chasse sportive	Interdite	Interdite
Récolte de bois de service, bambou et rotin	Interdite	Interdite
Chasse de subsistance	Interdite	Interdite

ACTIVITES	ZONE DE CONSERVATION	ZONE DE PROTECTION
Pêche de subsistance	Interdite	Interdite
Ramassage de fruits sauvages / cueillette de subsistance	Autorisée avec les mêmes prescriptions	Interdite
Agriculture	Interdite	Interdite
Exploitation minière	Interdite	Interdite
Sciage de long	Interdite	Interdite
Bois énergie	Interdite	Interdite

En dépit des réglementations en vigueur (*cfr Articles 56, 57 et 58 de l'Arrêté 025*), la chasse dans les séries où elle est permise se fera aussi par respect des **us et coutumes du village**. Pour tout animal chassé dans la CFCL, le chef des terres a toujours sa part sur le produit. Cette chasse demeure de subsistance dans la concession forestière.

La Zone de Protection de la CFCL Lokanga qui a pour mission principale celle de protéger les zones humides et la biodiversité (faune sauvage : **conformément à l'Article 66 de l'Arrêté 025 du MEDD**, flore et les ressources halieutiques) qui s'y attachent. Les activités anthropiques y sont formellement interdites à l'exception de l'écotourisme et les recherches scientifiques (conformément à l'Article 67 de l'Arrêté 025 du MEDD) répondant aux normes standards en vue de valoriser la biodiversité faunique de la CFCL et en tirer les bénéfices de la gestion communautaire.

La vocation de la CFCL Lokanga étant celle de conserver la biodiversité avec un accent sur l'accroissement de stock de carbone et de protéger les zones humides, potentiellement les tourbières (**gestion conformément à l'Article 67 de l'Arrêté 025 du MEDD**), des multiples utilisations sont attribuées, qui n'exclura pas d'activités humaines par la population locale, dans la mesure où celles-ci sont compatibles avec les fonctions de ces écosystèmes conformément aux réglementations du Guide Opérationnel (version révisée de juin 2017).

4.4. Justification des usages choisis

Les usages choisis lors des affectations des terres découlent bien des décisions issues des longues discussions intracommunautaires. Ils ont tenu compte de l'utilisation actuelle des terres et tendent à répondre d'une part aux attentes de la communauté face à la précarité des conditions économique et socio-culturelle qui se vivent dans cette communauté locale et d'autre part à la réduction de la pression que la communauté a sur les ressources naturelles que regorge la CFCL (afin de garantir la gestion responsable de cette diversité biologique).

Par rappel, ces choix ont été généralement faits sur base des résultats d'enquête socio-économique et d'inventaire multi-ressources réalisés dans la CFCL. D'autres sources ont également permis de cartographier spécifiquement certains usages.

4.4.1. Zone de Protection

La Série de protection est constituée de milieux identifiés comme sensibles dans la CFCL. Il s'agit notamment des cours d'eau (ruisseaux, petites et moyennes rivières), de leurs berges, des zones humides et des zones de fortes pentes. Cette série renferme autant une diversité biologique (faune, flore et les ressources halieutiques) remarquable.

Le choix porté sur ces paysages est bien de protéger l'immense zone des tourbières qui constitue une grande réserve de carbone souterrain (contribuant à la régulation du climat mondiale) et également limiter leur fragmentation qui causerait immédiatement la perte d'habitat d'une exceptionnelle biodiversité et leur disparition plus tard.

Cette zone est découpée et affectée à la protection par la communauté locale pour des fins des recherches scientifiques dans les tourbes et d'accéder au fond communautaire relatif au paiement pour les services environnementaux.

Comme mentionné précédemment, il s'avère qu'il soit beaucoup trop crucial d'approfondir les recherches pour approuver la véracité de cette théorie d'existence de tourbières dans ces milieux naturels humides de la CFCL de Lokanga, en menant une étude de cartographie des tourbières détaillée.

En dépit des études préliminaires réalisées dans la CFCL, les outils cartographiques à disposition, notamment le Modèle Numérique de Terrain (MNT) et les images SRTM, ont permis de cartographier ces zones avec précision.

La série de protection identifiée couvre une superficie de **404 ha** ; soit 90, 0 % de la superficie totale de la Concession Forestière (Carte 6).

4.4.2. Zone de Conservation

Le choix porté sur l'affectation de la Zone de Conservation par les communautés locales bénéficiaires de la CFCL de Lokanga est axé sur la diversité biologique qu'elle regorge en mettant un accent particulier sur sa capacité d'accroissement de taux de séquestration de carbone floristique afin d'accéder au fond communautaire relatif au paiement pour les services environnementaux.

Cette série est constituée uniquement de forêts sur terre ferme (forêts secondaires adultes). Elle est un espace qui ne doit pas faire l'objet d'aucune activité anthropique et couvre une superficie de **47 ha** soit 10 % de la superficie totale de la CFCL (Carte 6).

Chapitre 5. Programmation des activités de gestion

Le diagnostic participatif réalisé sur les différents problèmes entraînant la régression et la détérioration des diverses conditions socio-économiques et socio-culturelles des communautés locales du village Lokanga a conduit à la formulation d'un plan d'action qui répond le mieux aux attentes de cette communauté. Celui-ci résume les besoins urgents, qui entraîneraient une amélioration urgente des conditions citées ci-haut dans un meilleur délai et cela de manière durable.

La programmation des activités de gestion présentée dans ce chapitre découle de l'évaluation et la planification participatives des aspects développementaux touchant tous les secteurs essentiels de la vie de la population de Lokanga. Les activités programmées visent à impacter positivement sur l'éducation, la santé, le social, la culture et l'économie de cette entité rurale. Ainsi, *le respect des mesures de gestion associées à cette programmation conduira d'une part à la diminution de la pression anthropique sur les ressources naturelles et d'autre part à la réduction sensible de la pauvreté dans ce village.*

La programmation des activités de gestion, mise en place à travers les réunions communautaires, est assortie des priorités de développement local (PDL) identifiées au sein de la communauté locale du terroir de Lokanga. Une planification quinquennale reprend en premier lieu les grandes lignes du programme d'actions à exécuter pour chaque série de gestion durant toute la période de mise en œuvre du présent PSG (**Tableau 14**). De ce planning quinquennal, s'arbore ensuite un Plan Annuel d'Opérations (PAO), qui définit les objectifs et les indicateurs des actions développées au cours de la première année d'exécution du PSG (**Tableau 15**).

Tableau 14. Planification quinquennale d'activités de gestion dans la CFCL de Lokanga

Zone / Affectation des terres proposées	Activités	Superficie (ha)	2023		2024		2025		2026		2027		Partenaire technique	Source de financement
			S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2		
Zone de protection (zones des tourbières mais aussi des têtes des sources, berges des rivières, sites sacrés et récréatifs)	Mise en place des mesures de gestion de la zone (généralement les tourbières) et des ressources qui y sont liées	404											Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
	Suivi-évaluation des mesures de gestion et l'utilisation des ressources (halieutiques, fauniques etc.) liées à cette zone												Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
	Développement d'une pisciculture durable en vue de lutter contre l'exploitation des ressources de la zone (apport additionnel en protéine d'origine limitant la chasse et la pêche dans cette série)												Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
	Gestion communautaire des ressources ichtyologiques avec promotion de la pisciculture												Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
	Développement d'une recherche scientifique												Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
	Lobbying renforcé pour recherche des divers financements pour la gestion de l'environnement dont le fond bleu, PSE et autres.												Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
	Fixation des techniques de valorisation de la production des PFNL/PFABO												Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
	Développement et augmentation de la production durable des PFABO/PFNL au niveau local												Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
	Suivi communautaire des mesures liées à l'exploitation des PFABO												Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
Zone de conservation (Zones des forêts sur terre ferme)	Renforcement de capacité et sensibilisation des communautés locales sur la réglementation et gestion durable de la biodiversité (Faune et flore etc)	47											Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
	Mise en place des placettes et sous placeaux permanentes et suivi de l'accroissement de biomasse forestière												Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
	Recherche des fonds de paiement pour services environnementaux												Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique

Les activités programmées dans le PAO sont détaillées en quatre (4) phases de trois (3) mois chacune (P1, P2, P3 et P4). Pour chaque activité programmée, sont indiqués les responsables et les sources de financement qui peuvent provenir de l'extérieur (source externe) ou de l'intérieur (source interne) de la communauté locale.

Les modalités de la mise en œuvre de ce présent PSG sont clairement définies dans l'**Article 9 de l'Arrêté 025 du MEDD** et sa suivi-évaluation détaillée dans les articles **12 et 26 du dit Arrêté**.

Tableau 15. Programmation annuelle (PAA) des activités de gestion de la CFCL de Lokanga

Série (zone)	Superficie (ha)	Activités	Indicateur (Résultats)	Chronogramme annuel (Année 2023)				Source de financement	Responsable
				Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4		
	404	Objectif 1 : Protection et valorisation des zones sensibles (tourbières) et amélioration de l'accès à l'eau potable							
		Encadrement (formation et sensibilisation) des communautés sur les pratiques de gestion durable des ressources naturelles, les avantages des zones humides et/ou tourbières (convention de RAMSAR) et la réglementation sur la chasse et la pêche dans ladite zone	Documents (dont dépliants et autres) sur les zones des tourbières produits et diffusés					Tiers partenaire technique	CLG et WWF & partenaires
			30 personnes (membres CLD et CLG, chasseurs et pêcheurs) sensibilisées sur l'importance des zones humides et la réglementation sur la chasse et la pêche					Tiers partenaire technique	CLG, CLD, Chasseurs, pêcheurs et structures d'accompagnement
			100 posters et brochures des bandes dessinées produits et installés dans les lieux publics et distribués aux ménages					Tiers partenaire technique	CLG
			Les lois en vigueur et les pratiques de gestion durable et efficiente des zones des tourbières sont vulgarisées et connues par la communauté locale durant l'exercice annuel					Tiers partenaire technique	Communautés locales (AC, CLG, CLD et CLSE)
		Mise en place des dispositifs permanent d'inventaire (placettes permanentes) et techniques de récolte d'échantillon des tourbes	Dispositif de 4 ha (plots aléatoires) est installé dans les différentes unités d'occupation du sol de la CFCL					Tiers partenaire technique	CLG et consultant (Ir forestier)
			Un inventaire de Carbone forestier est réalisé et des échantillons des tourbes prélevés pour analyse au labo					Tiers partenaire technique	CLG et Consultants (Ir Forestiers et Ecologistes)
			Carbone forestier (aérien et souterrain) estimé à travers un rapport scientifique publié					Tiers partenaire technique	Consultant (Bio-écologiste ou Ir Forestier)
		Lobbying et levée des fonds de payement pour services environnementaux (tourbières)	Lobbying renforcé pour recherche des divers financements pour la gestion de l'environnement dont le fond bleu, PSE et autres.					Tiers partenaire technique	WWF & partenaires

Série (zone)	Superficie (ha)	Activités	Indicateur (Résultats)	Chronogramme annuel (Année 2023)				Source de financement	Responsable
				Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4		
		Sensibilisation sur l'importance des sources d'eau potable (y compris aménagement et entretien) et sur les maladies hydriques	Au moins 25 % de la population sont sensibilisées au cours de l'exercice du PAO					Tiers partenaire technique	AC et WWF & partenaires
			100 posters et brochures des bandes dessinées produits et affichés dans les places publiques et distribués aux ménages locaux					Tiers partenaire technique	CLD/CLG, WWF & partenaires et ONG locales
		Aménagement des points d'adduction d'eau potable	Au moins 1 source d'eau potable est aménagée au cours de l'exercice du PAO					Tiers partenaire technique	CLD/CLG, WWF et partenaires
		Mise en place et renforcement de capacités du comité de gestion des sources d'eau	Un comité de gestion de source est opérationnel au sein du CLD du terroir de Lokanga					Tiers partenaire technique	AC et WWF (pour désignation du comité) et comité de gestion de source choisi
		Objectif 2 : Amélioration des techniques et production piscicole des communautés locales							
		Réaliser des diagnostics pour identifier de nouvelles zones piscicoles au sein de la CFCL	Des nouvelles zones piscicoles sont identifiées au sein de CFCL					Tiers partenaire technique	CLD/CLG
		Encadrement (sensibilisation et renforcement des capacités) de la communauté locale sur les techniques de production d'alevins (Ngolo, Tilapia, etc.) par les écloseries et leurs modes alimentaire	1 association des pêcheurs est mise en place au sein de la communauté locale					Tiers partenaire technique	CLG/CLD, structures d'accompagnement (ou consultant)
			Association des pêcheurs (avec au moins 30 paysans) est renforcée aux techniques de multiplication des alevins et leurs modes alimentaires					Tiers partenaire technique	CLG/CLD, Pêcheurs et structures d'accompagnement (ou consultant)
		Mise en place d'un bassin de multiplication des alevins et des étangs communautaires expérimentaux	1 bassin de multiplication des alevins et 2 étangs communautaires expérimentaux sont aménagés					Tiers partenaire technique	CLG/CLD, Pêcheurs et structures d'accompagnement (ou consultant)
			Réception par l'association des pêcheurs des alevins et leur mise en culture					Tiers partenaire technique	CLD/CLG, pêcheurs et

Série (zone)	Superficie (ha)	Activités	Indicateur (Résultats)	Chronogramme annuel (Année 2023)				Source de financement	Responsable
				Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4		
		Distribution des alevins à l'association des pêcheurs mise en place et suivi de la pisciculture	2 étangs communautaires suivis en pisciculture (respect des normes piscicultures)					Tiers partenaire technique	CLG et CLSE
		Objectif 3 : Assurer le développement et l'augmentation de la production durable des PFABO/PFNL							
		Renforcement des capacités des communautés locales sur la valorisation et techniques de récolte des PFABO les plus rentables	Les communautés locales sont sensibilisées sur l'importance de la production des PFABO					Tiers partenaire technique	AC et structure d'accompagnement
			30 % des ménages sont formés sur les techniques de récolte et conservation des rotins (<i>Ancistrophyllum spp</i> , <i>Eremospatha haulevilleana</i> et <i>Laccospema secundiflorum</i>) (théorie et pratique)					Tiers partenaire technique	AC et structure d'accompagnement
			30 % des ménages sont formés sur les techniques de récolte de miel (théorie et pratique)					Tiers partenaire technique	AC et structure d'accompagnement
		Appuyer le développement des méthodes d'exploitation durable de PFNL	Au mois un PFABO phare est commercialisé dans un circuit durable					Tiers partenaire technique	AC et structure d'accompagnement
		Suivre l'ensemble des expériences de gestion de forêts communautaires et partage des leçons apprises.	Un document synthèse des leçons apprises est disponible					Tiers partenaire technique	AC et structure d'accompagnement
		Objectif 4 : Assurer la recolonisation de la faune sauvage et augmenter la séquestration de carbone forestier pour bénéficier de PSE							
Séries de conservation	47	Renforcement des capacités et sensibilisation des communautés locales sur les pratiques durables de ressources naturelles et la vulgarisation de certains textes en rapport avec la faune sauvage	La loi sur la chasse et autres textes en vigueur, les bonnes pratiques pour une gestion et utilisation durables de ressources naturelles sont vulgarisés et bien assimilés par les communautés locales durant le mandat du présent PSG					Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
			100 personnes sont sensibilisées sur les activités autorisées dans une zone de conservation et la réglementation sur la chasse					Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
		Identification, sensibilisation et encadrement des chasseurs de Lokanga sur	Tous les chasseurs de Lokanga sont identifiés, sensibilisés sur la loi et autres textes en vigueur sur la chasse					Tiers partenaire technique	AC et structure d'accompagnement

Série (zone)	Superficie (ha)	Activités	Indicateur (Résultats)	Chronogramme annuel (Année 2023)				Source de financement	Responsable
				Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4		
		la réglementation en vigueur sur la chasse et appui à l'obtention de permis de chasse	Tous les fusils sont identifiés et tous les chasseurs ayant un fusil sont accompagnés à l'obtention de permis de port d'arme et permis de chasse					Tiers partenaire technique	
		Facilitation de la formalisation et application des règles coutumières de conservation et les sanctions	Les règles coutumières de gestion ainsi que les sanctions sont écrites et diffusées au sein de toute la communauté					Tiers partenaire technique	CL et structure d'accompagnement
		Formation de communautés locales sur le rôle que joue la forêt sur la séquestration de carbone et son importance sur le maintien de l'équilibre climatique local et mondial	150 personnes de la communauté ont maîtrisé tous les enjeux REDD+ et l'importance qu'ont les forêts sur le changement climatique					Tiers partenaire technique	CL et structure d'accompagnement
		Lobbying et levée des fonds de paiement pour services environnementaux	Lobbying renforcé pour recherche des divers financements pour la gestion de l'environnement dont le fond bleu, PSE et autres.					Tiers partenaire technique	WWF & partenaires
		Mise en place de parcelles permanentes pour le suivi de carbone forestier de 4 ha (bloc 1 : 2 ha et bloc 2 : 2 ha) avec de parcelles de 25 m x 25 m et le sous-placeaux de 5 m x 5 m.	20 personnes de la communauté sont formées sur les techniques de mise en place de parcelles permanentes pour le suivi de carbone forestier					Tiers partenaire technique	CL et structure d'accompagnement
			Un inventaire forestier est réalisé dans les placettes mises en place					Tiers partenaire technique	CL et structure d'accompagnement